

VALTECH

Société Anonyme

103, rue de Grenelle
75007 Paris

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2013

Guillaume DRANCY
17, avenue de la Division Leclerc
92160 Antony

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

VALTECH

Société Anonyme

103, rue de Grenelle
75007 Paris

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Valtech, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 2.5 « Utilisation d'estimation » de l'annexe aux comptes consolidés expose les principes comptables significatifs et principales sources d'incertitudes relatives aux estimations. Cette note précise également que les circonstances et les résultats futurs pourraient conduire à des changements d'estimations ou d'hypothèses susceptibles d'affecter la situation financière, le compte de résultat et les flux de trésorerie futurs du Groupe. Parmi ces estimations significatives, figurent les écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés :

- La société procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de perte de valeur des écarts d'acquisition selon les modalités décrites dans la note 2.7 « Tests de dépréciations (IAS 36) » de l'annexe aux comptes consolidés.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de pertes de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 9.2 « Test de dépréciation » de l'annexe aux comptes consolidés donne une information appropriée.

- Le Groupe présente à l'actif de son bilan des impôts différés actifs pour un montant de 2.655 milliers d'euros au 31 décembre 2013 tel qu'exposé dans la note 8.3 « Impôts différés » de l'annexe aux comptes consolidés.

Nous avons apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les prévisions d'utilisation des déficits fiscaux reportables, revu les calculs effectués par la société et vérifié que les notes 3.5 et 8.3 donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Antony et Neuilly-sur-Seine, le 4 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes

Guillaume DRANCY



Deloitte & Associés



Géraldine SEGOND

valtech.

Société anonyme au capital de 2 570 464,43 €
Siège social : 103 rue de Grenelle – 75007 paris
RCS Paris 389 665 167

Annexes aux Comptes consolidés Exercice 2013

SOMMAIRE

	page
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	5
ETAT GLOBAL DES GAINS ET PERTES CONSOLIDES DU GROUPE	5
ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE DU GROUPE	6
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	7
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	8
NOTE 1 – RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR	9
NOTE 2 – REGLES ET METHODES COMPTABLES	10
2.1. Référentiel comptable	10
2.2. Normes IFRS applicables pour l'exercice en cours et normes publiées mais non encore en vigueur	10
2.3. Présentation des comptes	13
2.4. Périmètre et méthodes de consolidation (IAS 27, 28 ET 31)	13
2.5. Utilisations d'estimations	14
2.6. Ecart d'acquisition et regroupement d'entreprises	15
2.7. Tests de dépréciations (IAS 36)	16
2.8. Transactions internes	17
2.9. Actifs non courants destinés à la vente (IFRS 5)	17
2.10. Les transactions en devises (IAS 21)	18
2.11. Conversions des états financiers des filiales étrangères (IAS 21)	18
2.12. Autres immobilisations incorporelles (IAS 38)	18
2.13. Immobilisations corporelles (IAS 16)	18
2.14. Contrats de locations	18
2.15. Créances clients et rattachés	19
2.16. Instruments financiers (IAS 32 ET 39)	19
2.17. Disponibilités, équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placements (IAS 7 AND 39)	19
2.18. Provisions pour retraite et avantages assimilés (IAS 19 R)	20
2.20. Provisions (IAS 37)	21
2.21. Reconnaissance du chiffre d'affaires (IAS 11 ET IAS 18)	21
2.22. Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique (IAS 20)	21
2.23. Autres produits et charges	22
2.24. Endettement net et cout de l'endettement	22
Changement d'estimation sur les créances liées aux déficits reportables	23
2.26. Résultat par actions (IAS 33)	23
2.27. Présentation du périmètre	24
NOTE 3 – LES EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE	25
3.1 Fusion des filiales indiennes	25
3.2. Mise en place d'un plan de Bon de souscription en actions	25
3.3. Cession de la Joint Venture VALTECH KOREA	25

3.4. Cession de l'activité Telecom au sein de VALTECH US.....	25
3.5. Réorganisation de l'activité en France.....	25
3.6. Acquisition de société ou d'activité.....	26
NOTE 4 – INFORMATIONS SECTORIELLES.....	26
NOTE 5 – PERSONNEL.....	28
5.1. Effectif moyen.....	28
5.2. Sous traitants.....	28
NOTE 6 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE RESULTAT OPERATIONNEL.....	29
6.1. Charges opérationnelles.....	29
6.2. Autres produits et charges.....	29
6.3. E.B.I.T.D.A.....	29
NOTE 7 – RESULTAT FINANCIER.....	30
NOTE 8 – IMPOTS ET IMPOTS DIFFERES.....	31
8.1. Analyse de la charge d'impôt.....	31
8.2. Preuve d'impôts.....	31
8.3. Impôts différés.....	32
NOTE 9 – ECART D'ACQUISITION.....	33
9.1. Ecart d'acquisition.....	33
9.2. Test de dépréciation.....	34
NOTE 10 - AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	37
NOTE 11 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	38
NOTE 12 – ACTIFS FINANCIERS.....	38
NOTE 13 – CREANCES COURANTES.....	39
13.1. Créances clients et comptes rattachés.....	39
13.2. Autres créances.....	40
NOTE 14 – CAPITAL.....	41
14.1. Capital.....	41
14.2. Actions d'autocontrôle.....	41
14.3. Résultat de base par action et résultat dilué par action.....	42
14.4. Dividendes.....	42
NOTE 15 – PROVISIONS.....	43
15.1. Evolution des provisions.....	43
15.2. Provisions pour couverture sociale, engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi.....	43
15.3. Provisions pour litiges.....	44
15.4. Provisions pour locaux vides.....	45
NOTE 16 – DETTES COURANTES – NON COURANTES.....	46
16.1. Dettes non courantes.....	46
16.2. Dettes courantes.....	46
16.3. Dettes Fournisseurs.....	46
NOTE 17 – TRESORERIE et EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	47
NOTE 18 – DETTES FINANCIERES ET INSTRUMENTS FINANCIERS.....	47
18.1. Analyse de la dette par nature.....	47
18.2. Analyse de la dette par échéances.....	48
18.3. Analyse de la dette par devises.....	48
18.4. Analyse de la dette par taux.....	48
18.5. contrats de financement.....	48
NOTE 19 – GESTION DES RISQUES FINANCIERS ET INSTRUMENTS FINANCIERS.....	49

19.1.	gestion du risque de change.....	49
19.2.	Gestion du risque de taux.....	49
19.3.	Risque de liquidité.....	50
19.4.	Risque sur actions et autres placements financiers.....	50
NOTE 20 –	AVANTAGES SUR CAPITAUX PROPRES - Plan de bons de souscription d’actions.....	51
20.1.	Description des principales caractéristiques des plans d’options de souscriptions d’actions. ...	51
20.2	Informations sur la juste valeur des options attribuées	52
20.3.	La maturité des options de souscription d’actions	52
20.4.	La volatilité du cours	53
20.5.	Les caractéristiques du Plan	53
20.6.	Charges comptabilisées au titre des avantages sur instruments de capital.....	54
NOTE 21 –	ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	55
21.1.	Obligations contractuelles.....	55
21.2.	Garanties données.....	55
21.3.	Clauses de variation de prix.....	55
21.4.	droit individuel a la formation (DIF).....	56
21.4.	Garanties reçues	56
NOTE 22 –	PARTIES LIEES	57
22.1.	Parties liées.....	57
22.2.	sociétés mises en équivalence.....	57
22.3.	Rémunérations brutes allouées aux organes d’administration.....	57
22.4.	Montants alloués aux organes de direction	58
NOTE 23 –	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	59
NOTE 24 –	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	59

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Les montants dans le présent document sont exprimés en milliers d'euros sauf indication contraire.

	31-déc.-13	31-déc.-12	31-déc.-11	Note
Revenus	136 084	132 480	114 953	4
Autres revenus	1 464	1 251	92	4
Total revenus	137 548	133 731	115 045	
Coût des ventes	(98 548)	(92 587)	(79 609)	6.1.
Marge brute	44 005	41 144	35 436	
Coûts commerciaux	(8 896)	(11 505)	(9 537)	6.1.
Coûts administratifs	(31 469)	(29 444)	(28 961)	6.1.
Résultat opérationnel courant	3 640	195	(3 062)	
Coûts de restructuration	(1 179)	(374)	(680)	6.2.
Autres produits et charges d'exploitation	(493)	354	-	6.2.
Perte de valeur des goodwill	-	-	-	6.2.
Résultat de l'activité opérationnelle	1 968	175	(3 742)	
Coût de l'endettement brut	(470)	(580)	(501)	7
Produit de la trésorerie et équivalent de trésorerie	15	39	37	7
Autres produits et charges financières	363	(431)	(273)	7
Résultat net avant impôts des activités poursuivies	1 876	(797)	(4 479)	
(Charges) produits d'impôts	(750)	(730)	(623)	8.2.
Quote-part dans le résultat des sociétés associées	-	(570)	6	12
Résultat des activités non poursuivies	(105)	-	-	
Résultat net de la période	1 021	(2 097)	(5 096)	
<i>Nombre moyen d'actions de base</i>	<i>21 221</i>	<i>21 224</i>	<i>19 349</i>	14.3.
<i>Nombre moyen d'actions après dilution</i>	<i>21 582</i>	<i>21 224</i>	<i>19 349</i>	14.3.
Résultat par action de base	0,05	(0,10)	(0,03)	14.1.
Résultat par action diluée	0,05	(0,10)	(0,03)	14.1.

ETAT GLOBAL DES GAINS ET PERTES CONSOLIDES DU GROUPE

	31-déc.-13	31-déc.-12	31-déc.-11
Résultat de l'exercice	1 021	(2 097)	(5 096)
Ecart de conversion	(692)	(3)	(258)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres transférables en compte de résultat	(692)	(3)	(258)
Ecart actuariel sur indemnités de départ à la retraite (a)	41	-	-
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres non transférables en compte de résultat	41	-	-
Résultat Global part du Groupe	370	(2 100)	(5 354)

(a) Les états globaux des gains et pertes consolidés aux 31 décembre 2013 ont été retraités des effets de l'application de l'amendement d'IAS 19 Avantages au personnel au 1^{er} janvier 2013. L'impact de ce changement de méthode n'est pas matériel pour les années 2012 et 2011 et la présentation n'a donc pas été retraitée pour ces deux années.

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE DU GROUPE

	31-déc.-13	31-déc.-12	31-déc.-11	Variation	Notes
Goodwill	14 845	16 227	16 517	(1 382)	9
Immobilisations incorporelles nettes	1 080	198	222	882	10
Immobilisations corporelles nettes	2 597	3 594	3 809	(997)	11
Participations dans les entreprises co-associées	-	-	510	-	12
Actif financier non courant net	-	120	56	(120)	12
Autres actifs non courant, nets	3 171	2 897	2 961	274	12
Impôts différés actifs	2 655	1 871	2 046	784	8.3.
Actifs non courants	24 348	24 907	26 121	(559)	
Créances clients et comptes rattachés	29 707	36 256	35 630	(6 549)	13.1.
Autres actifs courants	5 808	4 558	3 960	750	13.2.
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 805	3 901	6 236	1 404	17
Actifs courants	40 320	44 715	45 826	(4 395)	
TOTAL ACTIF	64 668	69 622	71 947	(4 954)	
	31-déc.-13	31-déc.-12	31-déc.-11	Variation	Notes
Capital	2 570	2 570	2 343	-	14
Réserves	25 243	26 856	27 680	(1 613)	14
Résultat net - part du Groupe	1 021	(2 097)	(5 096)	3 118	14
Capitaux propres - part du Groupe	28 834	27 329	24 927	1 505	14
Intérêts minoritaires	-	-	-	-	
Capitaux propres	28 834	27 329	24 927	1 505	
Provisions pour risques et charges - part non courant	326	328	870	(2)	15
Pensions et indemnités de départ à la retraite	321	491	291	(170)	15
Emprunts auprès des étab. de crédit - part non courante	68	9	1 143	59	18
Impôts différés passif	570	470	339	100	8.3.
Passifs non courants	1 285	1 298	2 643	(13)	
Provisions pour risques et charges - part courante	1 802	1 665	1 644	137	15
Emprunts auprès des étab. de crédit - part courante	3 986	5 826	9 403	(1 840)	18
Découverts bancaires	809	3 564	3 025	(2 755)	17
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 031	13 491	12 033	(460)	16.3.
Autres passifs courants	14 921	16 449	18 272	(1 528)	16.2.
Passifs courants	34 549	40 995	44 377	(6 446)	
TOTAL PASSIF	64 668	69 622	71 947	(4 954)	

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	31-déc-13	31-déc-12	31-déc-11
Résultat net	1 021	(2 097)	(5 096)
Intérêts minoritaires	-	-	-
Ajustements permettant de passer à la variation de trésorerie d'exploitation	-	-	-
- Dépreciation et amortissement, net	1 755	1 921	1 617
- Dépreciation des écarts d'acquisition	-	-	-
- Dotation (reprise) aux provisions	57	(598)	(577)
- Dotation aux provisions pour engagement de retraite	(55)	196	95
- Moins (Plus) values sur cession d'actifs non courants	342	3	-
- Charges liées aux paiements en actions	448	(27)	-
- Résultat dans les sociétés co-associées	-	570	(5)
- Résultat dans les sociétés cédées	105	-	-
Coûts financiers	470	676	588
Charges d'impôts (Impôts différés inclus)	750	729	623
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant intérêts et impôts	4 888	1 373	(2 755)
Impôts payés	(1 477)	(455)	(197)
Variation nettes des actifs et passifs courants	4 752	(6 888)	(3 255)
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation	8 173	(5 970)	(6 207)
Investissement actif non courant corporel	(1 103)	(1 552)	(1 795)
Investissement actif non courant incorporel	(1 050)	(141)	(211)
Prix de cessions des actifs non courants cédés	75	-	65
Acquisition de filiales	-	-	(732)
Cession de filiales	-	-	1 750
Flux dus aux acquisitions (trésorerie acquise ou cédée)	-	-	(65)
Augmentation (Diminution) des investissements financiers	(247)	72	(50)
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissements	(2 325)	(1 621)	(1 038)
Intérêts payés	(470)	(676)	(588)
Augmentation de capital	695	4 500	-
Augmentation des dettes financières	478	2 001	5 920
(Diminution) des dettes financières	(2 259)	(997)	(1 248)
Autres variations d'actif et de passifs financiers	-	-	-
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	(1 556)	4 828	4 084
Incidence des variations des cours des devises	(133)	(111)	(162)
Flux net de la trésorerie et équivalent de trésorerie	4 159	(2 874)	(3 323)
Trésorerie et équivalent de trésorerie au début de l'exercice	337	3 211	6 534
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la fin de l'exercice	4 496	337	3 211
Renvoi Note	17	17	

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

La variation des capitaux propres sur 2012 et 2013 peut se présenter de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission	Réserves	Rémunération payées en actions différés	Résultat net	Actions d'auto contrôle	Ecart de conv.	Total part du Groupe	Intérêts mino.	Total
Au 31 décembre 2010	19 376 054	2 347	71 231	(32 978)	1 451	(10 837)	(68)	(864)	30 282	-	30 282
Affectation du résultat	-	-	-	(10 837)	-	10 837	-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	(5 038)	-	-	(5 038)	-	(5 038)
Variation nette des actions détenues par les sociétés consolidées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Différences de conversion	-	-	-	-	-	-	-	(258)	(258)	-	(258)
Rémunération payées en actions différés	-	-	-	-	12	-	-	-	12	-	12
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat Global	-	-	-	-	-	(5 038)	-	(258)	(5 296)	-	(5 296)
Reduction de capital	(26 863)	(4)	-	(65)	-	-	68	-	(1)	-	(1)
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des transactions avec les actionnaires	(26 863)	(4)	-	(65)	-	-	68	-	(1)	-	(1)
Correction à l'ouverture	-	-	-	-	-	(58)	-	-	(58)	-	(58)
Au 31 décembre 2011	19 349 192	2 343	71 231	(43 880)	1 451	(5 096)	-	(1 122)	24 922	-	24 922
Affectation du résultat	-	-	-	(5 096)	-	5 096	-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	(2 097)	-	-	(2 097)	-	(2 097)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	-	(1)
Résultat Global	-	-	-	-	-	(2 097)	-	(1)	(2 098)	-	(2 098)
Augmentation de capital	1 875 000	227	4 273	-	-	-	-	-	4 500	-	4 500
Rémunération payées en actions différés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des transactions avec les actionnaires	1 875 000	227	4 273	-	-	-	-	-	4 500	-	4 500
Au 31 décembre 2012	21 224 192	2 570	75 504	(48 976)	1 451	(2 097)	-	(1 123)	27 329	-	27 329
Affectation du résultat	-	-	-	(2 097)	-	2 097	-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	1 021	-	-	1 021	-	1 021
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	-	-	-	41	-	-	-	(692)	(651)	-	(651)
Résultat Global	-	-	-	41	-	1 021	-	(692)	370	-	370
Rémunération payées en actions différés	-	-	-	-	448	-	-	-	448	-	448
Augmentation de capital	-	-	694	-	-	-	-	-	694	-	694
Achats actions propres	-	-	-	-	-	-	(7)	-	(7)	-	(7)
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des transactions avec les actionnaires	-	-	694	-	448	-	(7)	-	1 135	-	1 135
Au 31 décembre 2013	21 224 192	2 570	76 198	(51 032)	1 899	1 021	(7)	(1 815)	28 834	-	28 834

NOTE 1 – RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR

Dénomination : VALTECH.

Siège social : 103 rue de Grenelle, 75007 PARIS

Forme juridique : Société anonyme à Conseil d'Administration, soumise aux dispositions du Code de commerce.

La société tête de groupe est la société VALTECH SA.

Elle est soumise à la législation française.

L'Assemblée Générale qui doit approuver les comptes de l'année 2013 se tiendra le 25 avril 2014.

Les comptes du Groupe VALTECH ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 14 mars 2014.

Les métiers du Groupe sont la conception en mode Agile, la réalisation et l'optimisation de projet et de plateformes digitales critiques pour leur croissance. S'appuyant sur une expertise technologique reconnue, VALTECH propose une vision novatrice et une mise en œuvre intégrée sur toute la chaîne de valeur digitale avec pour finalité l'accélération du Time to Market, l'accroissement de revenus et du retour sur investissement pour ses clients.

NOTES ANNEXES SUR LES COMPTES CONSOLIDES ANNUELS 2013

Les notes 3 à 7 illustrent principalement les éléments de compte de résultat.
Les notes 8 à 22 illustrent les éléments de bilan.

NOTE 2 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1. Référentiel comptable

En application du règlement n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le parlement européen et le conseil européen, les états financiers consolidés du Groupe sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2013, (disponibles sur internet : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm), et présentés avec, en comparatif, les exercices 2012 et 2011 établis selon le même référentiel

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les comptes consolidés sont établis selon les principes et méthodes comptables appliqués par le Groupe aux états financiers de l'exercice 2013, à l'exception des amendements de normes et interprétations qui entrent en vigueur au 1^{er} Janvier 2014.

2.2. Normes IFRS applicables pour l'exercice en cours et normes publiées mais non encore en vigueur

Le Groupe a adopté les nouvelles normes IFRS, amendements des normes IFRS et interprétations suivantes, telles qu'adoptées par l'Union Européenne, applicables au 31 décembre 2013, sans impact significatif sur les États Financiers consolidés du Groupe :

Normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire en 2013

Les normes applicables à VALTECH à compter du 1^{er} janvier 2013 sont les suivantes :

- **La norme IAS 19R (révisée en 2011)- Avantages aux personnels** dont les principaux changements sont les suivants :
 - comptabilisation des écarts actuariels au poste « Autres éléments du résultat global », ce qui entraîne un changement de méthode comptable car le Groupe comptabilisait auparavant les écarts actuariels directement au compte de résultat ; et
 - la modification du mode de calcul de la composante financière, avec la suppression du rendement attendu des autres actifs de couverture, ce qui n'a pas d'impact sur les comptes du Groupe ;
 - comptabilisation immédiate des coûts des services passés non acquis en résultat, ce qui ne devrait pas avoir d'effet significatif sur les comptes du Groupe.

Le groupe VALTECH n'appliquait pas jusqu'au 31 décembre 2012 la méthode du « corridor », conduisant à ne pas comptabiliser la portion des engagements envers le personnel issue des écarts actuariels si celle-ci était inférieure à 10 % du montant de l'engagement.

Dans le cadre de l'application de la norme IAS 19 à compter du 1^{er} janvier 2013, VALTECH a enregistré en contrepartie des capitaux propres un écart actuariel de 41 milliers d'euros, correspondant au montant des écarts actuariels non encore reconnus au 1^{er} janvier 2013, date de première application. Le résultat des exercices 2011 et 2012 n'a pas été retraité, l'effet du changement de norme sur chacun de ces exercices étant jugé comme étant non matériel.

- **Amendements d'IAS 1** - *Présentation des autres éléments du résultat global et Etats financiers individuels* sur les gains et pertes enregistrés en capitaux propres et leur présentation distincte, selon qu'ils sont ou non transférables en compte de résultat dans le futur.
- **la norme IFRS 13** - *Evaluation de la juste valeur*, qui définit les règles de détermination de la juste valeur et les informations méthodologiques à fournir en annexe lorsque la juste valeur est utilisée. L'application de ce texte n'a pas eu d'impact sur les comptes consolidés du Groupe.
- **Amendements d'IAS 12** – « *Impôts différés : recouvrement des actifs sous-jacents* »
- **Amendements d'IFRS 7** – « *Informations à fournir – Compensation des actifs et passifs financiers* »
- **Amendements d'IFRS 1** – « *Hyperinflation grave et suppression des dates d'application fermes pour les nouveaux adoptants* »

Normes IFRS et interprétations de l'IFRIC obligatoires postérieurement au 31 décembre 2013 et non appliquées par anticipation

Les normes et interprétations suivantes ont été publiées par l'IASB et l'IFRS Interpretations Committee, et ne sont soit pas encore en vigueur, soit pas encore adoptées par l'Union Européenne :

- La norme IFRS 10 - « *Etats financiers consolidés* » qui remplacera la norme IAS 27 « *Etats financiers consolidés et individuels* » pour la partie relative aux états financiers consolidés ainsi que l'interprétation SIC 12 « *Consolidation – Entités ad hoc* » (applicable de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014),
- La norme IFRS 11 - « *Partenariats* » qui remplacera la norme IAS 31- « *Participations dans les co-entreprises* » ainsi que l'interprétation SIC 13 « *Entités contrôlées en commun – apports non monétaires par les co-entrepreneurs* » (applicable de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014),
- La norme IFRS 12 - « *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* » (applicable de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014), IFRS 12 remplace les dispositions relatives aux informations à fournir auparavant incluses dans IAS 27, IAS 28 et IAS 31.

Cette norme regroupe et développe les informations à fournir au titres des entités contrôlées, contrôlées conjointement ou sous influence notable et des entités ad hoc non consolidées.

- La norme IAS 27 (révisée en 2011) - « *Etats financiers individuels* » (applicable de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014)
Cette norme définit les dispositions relatives à la comptabilisation et aux informations à fournir des états financiers individuels, qui sont des états financiers préparés par une société mère, ou un investisseur d'une coentreprise ou d'une entreprise associée, lorsque ces investissements sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ou en conformité avec IAS 39. La norme établit également le traitement comptable des dividendes, ainsi que d'autres obligations d'information à publier.
- IAS 28 (révisée en 2011) « *Participation dans des entreprises associées et coentreprises* » (applicable de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014),
Cette norme est relative à la comptabilisation selon la méthode de la mise en équivalence des entités sous influence notable et sous contrôle conjoint (joint ventures).
Certaines clarifications ont été apportées pour la comptabilisation des variations des pourcentages d'intérêts (sans prise ou perte de contrôle des filiales). Les informations à fournir sont désormais couvertes par IFRS 12 Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités.
- L'amendement à la norme IAS 32 - « Présentation - Compensation des actifs et des passifs financiers » (applicable de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014).
- L'amendement à la norme IAS 36 – « Information à fournir – valeur recouvrable des actifs non financiers »

Le groupe estime que l'application de ces textes n'aura pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

- L'amendement à IAS 36 « Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers »,
- L'amendement à IAS 39 « Novation des dérivés et maintien de la comptabilité de couverture ».

Les textes potentiellement applicables au groupe, publiés par l'IASB, mais non encore adoptés par l'Union européenne sont décrits ci-dessous :

- L'interprétation IFRIC 21 « Prélèvements opérés par les autorités publiques auprès des entités actives sur un marché particulier » applicable à compter du 1^{er} janvier 2014,
- La norme IFRS 9 « Instruments financiers – Classification et évaluation des actifs et passifs financiers » applicable au plus tôt à compter du 1^{er} janvier 2017, l'IASB ayant reporté la date d'application initialement prévue en janvier 2015 à une date ultérieure non encore arrêtée.

Le groupe n'a appliqué par anticipation aucune des normes, interprétations et amendements adoptés ou en cours d'adoption par l'Union Européenne et dont la mise en application obligatoire est postérieure

au 31 décembre 2013. L'analyse des impacts de ces normes sur les états financiers du groupe est actuellement en cours d'étude.

2.3. Présentation des comptes

Le Groupe VALTECH présente un compte de résultat par fonction en faisant ressortir les éléments suivants :

- les coûts des ventes (charges nécessaires à la réalisation des projets),
- les frais commerciaux,
- les frais généraux et administratifs.

L'ensemble de ces trois postes représente les charges opérationnelles qui, déduites du chiffre d'affaires, permettent d'obtenir la marge opérationnelle, indicateur de performance de l'activité du Groupe. Afin de fournir une information exhaustive, ces charges opérationnelles sont analysées par nature dans la Note 4 « Informations complémentaires sur le résultat opérationnel » du document présent.

2.4. Périmètre et méthodes de consolidation (IAS 27, 28 ET 31)

Les états financiers consolidés du Groupe comprennent les comptes de la société VALTECH S.A. et de toutes ses filiales significatives détenues majoritairement ou contrôlées directement ou indirectement et les sociétés sous influence notable.

Le résultat des filiales acquises ou cédées durant l'exercice est intégré dans le résultat consolidé de la date effective de prise de contrôle jusqu'à la date effective de cession.

Le périmètre de consolidation est détaillé en paragraphe 2.26 « Présentation du périmètre ».

Intégration globale

Toutes les sociétés dans lesquelles VALTECH exerce le contrôle, c'est-à-dire qu'il a le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de ces sociétés afin d'obtenir des avantages de leurs activités, sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle est présumé exister lorsque VALTECH détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote d'une entité et qu'aucun autre actionnaire ou groupe d'actionnaires n'exerce un droit significatif lui permettant d'opposer un veto ou de bloquer les décisions ordinaires prises par le Groupe.

Le contrôle existe également lorsque VALTECH, détenant la moitié ou moins des droits de vote d'une entité, dispose du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs, du pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat, du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent, ou du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du Conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

VALTECH consolide les entités ad hoc qu'il contrôle en substance parce qu'il a le droit d'obtenir la majorité des avantages ou qu'il conserve la majorité des risques résiduels inhérents à l'entité ad hoc ou à ses actifs.

Mise en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable, directe ou indirecte, sont mises en équivalence.

L'influence notable est présumée exister lorsque VALTECH détient, directement ou indirectement, 20 % ou davantage de droits de vote d'une entité, sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas. L'existence d'une influence notable peut être mise en évidence par d'autres critères tels qu'une représentation au Conseil d'administration ou à l'organe de direction de l'entité détenue, une participation au processus d'élaboration des politiques, l'existence d'opérations significatives avec l'entité détenue ou l'échange de personnels dirigeants.

Au 31 décembre 2013, VALTECH ne consolide plus aucune société selon la méthode de la mise en équivalence.

Sociétés hors périmètre

Les participations dans lesquelles le groupe n'exerce pas d'influence notable sont comptabilisées à leur juste valeur en « titres disponibles à la vente » et suivent les dispositions des normes IAS 32 et IAS 39 relatives aux instruments financiers.

2.5. Utilisations d'estimations

Pour établir les comptes du Groupe, la direction de VALTECH doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui peuvent affecter les états financiers des exercices à venir. Le groupe revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles.

Les principales rubriques des états financiers qui peuvent faire l'objet d'estimations sont les suivantes :

- dépréciation des créances douteuses,
- dépréciation des écarts d'acquisition dont l'évaluation repose notamment sur des hypothèses de flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation, de valeurs terminales basées notamment sur des taux de croissance à long terme,
- valorisation des actifs et passifs liés aux engagements de retraite à travers la prise en compte des hypothèses actuarielles en vigueur à la date de clôture (taux d'actualisation, taux d'évolution des salaires, taux d'inflation et table de mortalité),
- valorisation des instruments financiers,
- impôts différés et charges d'impôts hypothèses retenues pour la reconnaissance des impôts différés actifs liés aux reports déficitaires
- provisions pour litiges : hypothèses sous jacentes à l'appréciation de la position juridique et à la valorisation des risques

Les états financiers reflètent les meilleures estimations, sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes.

Ils ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception de certains éléments notamment les actifs et passifs financiers qui sont évalués à la juste valeur.

Les comptes sociaux de chacune des sociétés du groupe sont établis en accord avec les principes comptables et les réglementations en vigueur dans leur pays respectif. Ils font l'objet de retraitements pour se conformer aux principes de consolidation en vigueur dans le groupe.

2.6. Ecart d'acquisition et regroupement d'entreprises

Le groupe applique les normes IFRS 3 et IAS 27 révisées depuis le 1er janvier 2010, les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2010 étant traités selon les anciennes normes IFRS 3 et IAS 27.

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition selon laquelle les actifs acquis, les passifs et les passifs éventuels assumés, sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition conformément aux prescriptions de la norme IFRS 3 révisée.

L'allocation du prix d'acquisition, incluant le cas échéant le montant estimé de la juste valeur des contreparties éventuelles, est finalisée dans les douze mois qui suivent l'acquisition. Conformément à IFRS 3 révisée, les ajustements éventuels du prix d'acquisition au-delà de la période de douze mois sont enregistrés en compte de résultat.

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition correspond à la différence entre :

- la juste valeur de la contrepartie transférée en échange du contrôle de l'entreprise, intégrant les compléments de prix éventuels, augmentée du montant des intérêts minoritaires dans l'entreprise acquise et, dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise, ainsi réévaluée par le compte de résultat ; et
- la juste valeur des actifs identifiables acquis et passifs repris à la date d'acquisition.

Lorsque l'écart d'acquisition est négatif, il est comptabilisé immédiatement en résultat. Lorsque la prise de contrôle est inférieure à 100%, la norme IFRS 3 révisée offre l'option, disponible pour chaque regroupement d'entreprise, de comptabiliser l'écart d'acquisition soit sur une base de 100%, soit sur la base d'un pourcentage d'intérêt acquis (sans modification ultérieure en cas de rachat complémentaire de participations ne donnant pas le contrôle). La participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise (intérêts minoritaires) est ainsi évaluée soit à la juste valeur, soit à la quote-part dans l'actif net identifiable.

Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2010 avaient été traités selon la méthode de l'écart d'acquisition partiel, seule méthode applicable.

En cas d'acquisition par étapes, la participation antérieurement détenue fait l'objet d'une réévaluation à la juste valeur à la date de prise de contrôle. L'écart entre la juste valeur et la valeur nette comptable de cette participation est enregistrée directement en résultat, contre réserves avant le 1er janvier 2010.

Les montants comptabilisés à la date d'acquisition peuvent donner lieu à ajustement, à condition que les éléments permettant d'ajuster ces montants correspondent à des informations nouvelles portées à la connaissance de l'acquéreur et trouvant leur origine dans des faits et circonstances antérieurement à la date d'acquisition. Au-delà de la période d'évaluation (d'une durée maximum de 12 mois après la date de prise de contrôle de l'entité acquise) l'écart d'acquisition ne peut faire l'objet d'aucun ajustement ultérieur; l'acquisition ultérieure d'intérêts ne donnant pas le contrôle ne donne pas lieu à la constatation d'un écart d'acquisition complémentaire.

Par ailleurs, les compléments de prix sont inclus dans le coût d'acquisition à leur juste valeur dès la date d'acquisition et quelque soit leur probabilité de survenance. Durant la période d'évaluation, les ajustements ultérieurs trouvent leur contrepartie en écart d'acquisition lorsqu'ils se rapportent à des faits et circonstances existant lors de l'acquisition ; au-delà, les ajustements de compléments de prix sont comptabilisés directement en résultat, sauf si les compléments de prix avaient comme contrepartie un instrument de capitaux propres. Dans ce dernier cas, le complément de prix n'est pas réévalué ultérieurement. Une position de l'IFRIC (IFRS Interpretation Committee) de janvier 2013 est venue corriger les analyses sur les compléments de prix avec conditions de présence, qui doivent désormais être systématiquement considérés des éléments de rémunération.

Les écarts d'acquisition sont rattachés à des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Ces unités correspondent à des ensembles économiques dont l'activité continue génère des flux de trésorerie qui sont largement indépendants les uns des autres. Ce peut être des zones géographiques mais également des lignes de métiers.

Les écarts d'acquisition liés aux sociétés mises en équivalence sont comptabilisés dans le poste "Titres mis en équivalence".

Les écarts d'acquisition sont reconnus dans la devise de la société acquise conformément à IAS 21.

2.7. Tests de dépréciations (IAS 36)

Le Groupe réalise régulièrement des tests de dépréciation de ses actifs : immobilisations corporelles, écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles.

Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre leur prix de vente net et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Pour les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée de vie définie, ce test de dépréciation est réalisé dès que des indicateurs de perte de valeur sont observables.

Pour les écarts d'acquisition et les autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie ainsi que les immobilisations incorporelles en cours, un test de dépréciation est systématiquement effectué chaque année calendaire sur la base de la plus haute des valeurs suivantes :

- projection actualisée des flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale,
- Prix de vente net s'il existe un marché actif.

La méthode retenue pour ces tests de dépréciation est homogène avec celle pratiquée par le Groupe pour les valorisations de sociétés lors d'acquisition ou de prise de participation.

La valeur comptable des immobilisations est comparée à la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs hors frais financiers mais après impôts.

La méthode prolonge à l'infini un montant normatif avec un taux de croissance. Le taux d'actualisation retenu pour ces flux de trésorerie correspond au coût moyen du capital du Groupe. (Cf. paramètres retenus en 9.2. Dépréciation des écarts d'acquisition).

Dans le cas où le test de dépréciation annuel révèle une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée pour ramener la valeur comptable de l'immobilisation ou de l'écart d'acquisition à sa valeur recouvrable.

Lorsque la valeur recouvrable d'une immobilisation incorporelle (hors écarts d'acquisition) ou corporelle s'apprécie au cours d'un exercice et que la valeur recouvrable excède la valeur comptable de l'actif, les éventuelles pertes de valeur constatées lors d'exercices précédents sont reprises en résultat.

Les pertes de valeur constatées sur les écarts d'acquisition ne sont jamais reprises en résultat.

2.8. Transactions internes

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

2.9. Actifs non courants destinés à la vente (IFRS 5)

Les actifs et passifs qui sont immédiatement disponibles pour être vendus, et dont la vente est hautement probable, sont classés en actifs et passifs destinés à être cédés. Quand plusieurs actifs sont destinés à être cédés lors d'une transaction unique, on considère le groupe d'actifs dans son ensemble ainsi que les passifs qui s'y rattachent.

Les actifs, ou groupes d'actifs, destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur nette des coûts de cession.

Les actifs non courants classés comme détenus pour la vente ne sont plus amortis. En application de la norme IAS 12, un impôt différé est constaté sur la différence entre la valeur en consolidation des titres cédés et leurs valeurs fiscales. Les actifs et passifs destinés à être cédés sont classés respectivement sur deux lignes du bilan consolidé et les comptes de produits et de charges restent consolidés ligne à ligne dans le compte de résultat du groupe. A chaque clôture, la valeur des actifs et passifs est revue afin de déterminer s'il y a lieu de constater une perte ou un profit dans le cas où la juste valeur nette des coûts de cession aurait évolué.

2.10. Les transactions en devises (IAS 21)

Les charges et les produits des opérations en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les actifs et les dettes en devises sont convertis au taux de clôture, et les écarts de change résultants de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat sauf si ceux-ci constituent des actifs ou passifs de couvertures. Dans ce cas l'écart est enregistré en capitaux propres.

Au 31 décembre 2013, tous les impacts liés aux transactions en devises sont enregistrés dans le compte de résultat.

2.11. Conversions des états financiers des filiales étrangères (IAS 21)

Les actifs et passifs des filiales étrangères sont convertis sur la base des cours de change constatés à la clôture. Les éléments de leur compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période. La différence de conversion qui en résulte est portée directement en capitaux propres au poste Réserves de conversion, pour la part revenant au groupe et au poste Intérêts minoritaires, pour la part revenant aux tiers. Cette différence n'impacte le résultat qu'au moment de la cession de la société.

2.12. Autres immobilisations incorporelles (IAS 38)

Les logiciels et droits d'usage acquis en pleine propriété ainsi que les logiciels développés pour un usage interne et dont l'influence sur les résultats futurs revêt un caractère bénéfique, durable et mesurable, sont immobilisés et font l'objet d'un amortissement sur une durée allant de 3 à 5 ans.

Les coûts capitalisés des logiciels développés à usage interne sont ceux directement associés à leur production, c'est-à-dire les charges liées aux coûts salariaux des personnels ayant développé ces logiciels et une quote-part directement affectable de frais généraux de production.

2.13. Immobilisations corporelles (IAS 16)

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût historique amorti, diminué des pertes de valeur. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Il est calculé sur la base du prix d'acquisition, sous déduction d'une valeur résiduelle. Les immobilisations sont amorties selon leur durée de vie attendue, comme suit :

- Agencements, aménagements, installations techniques 8-10 ans
- Matériel informatique 3-5 ans
- Mobilier 5-7 ans

2.14. Contrats de locations

Contrat de location financement

Les contrats de location d'actifs, ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages économiques relatifs à la propriété, sont comptabilisés comme des contrats de location

financement. Les immobilisations acquises sous forme de contrat de location financement sont amorties sur la période la plus courte entre la durée d'utilité de l'actif et la durée du contrat.

Contrat de location simple

Les contrats de location pour lesquels le bailleur conserve substantiellement les risques et avantages économiques relatifs à la propriété sont classés en contrat de location simple. Les paiements effectués au titre des contrats (nets de remises ou ristournes reçue par le bailleur) sont comptabilisés en charges de l'exercice de manière linéaire au cours de la période du contrat. Conformément à l'interprétation SIC 15 relative aux avantages consentis par le bailleur au preneur dans le cadre de contrats de location simple, le Groupe comptabilise les avantages cumulés dans le cadre de franchises de loyers comme une diminution de la charge locative sur la durée du bail.

2.15. Créances clients et rattachés

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale, qui correspond à leur juste valeur.

Les créances considérées comme douteuses font l'objet de provisions pour dépréciation déterminées en fonction de leur risque de non-recouvrement.

Le groupe fait usage d'un contrat de mobilisation de créances qui transfère à l'établissement financier tous les risques inhérents au recouvrement. Au 31 décembre 2013, selon les normes IFRS (IAS 39), le financement ainsi obtenu n'est pas comptabilisé en découvert et les créances clients cédées ne figurent pas au bilan.

2.16. Instruments financiers (IAS 32 ET 39)

Selon les normes IAS 32 et 39, tous les instruments sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur, qu'ils entrent dans une relation de couverture ainsi qualifiable et reconnue en IAS 39 ou non. L'impact de la variation de juste valeur des instruments dérivés inclus dans des relations de couverture dites de « trésorerie » et des instruments dérivés non qualifiés d'instruments de couverture au cours de l'exercice est enregistré en compte de résultat.

Le Groupe peut disposer de programmes de mobilisation de créances commerciales dans certains pays :

- Lorsque les risques sur les créances commerciales ne sont pas transférés en substance aux organismes de financement, les créances commerciales mobilisées sont maintenues au bilan dans les créances, et une dette financière est enregistrée dans l'endettement à court terme.
- Lorsque les risques sur les créances commerciales sont transférés aux organismes de financement, le financement ainsi obtenu n'est pas comptabilisé en découvert et les créances clients cédées ne figurent pas au bilan.

2.17. Disponibilités, équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placements (IAS 7 AND 39)

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides,

qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

Les placements dont l'échéance initiale est à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) autres que celles liées à des réglementations propres à certains pays ou secteurs d'activités (contrôle des changes, etc.) sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie.

2.18. Provisions pour retraite et avantages assimilés (IAS 19 R)

Après leur départ en retraite, les anciens salariés du Groupe perçoivent des pensions selon des systèmes conformes aux réglementations locales.

Les engagements du Groupe en matière de retraite et d'indemnités de départ en retraite sont déterminés en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière et en tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays.

Ces engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan.

L'application d'IAS 19 R entraîne les changements de méthode qui suivent :

- comptabilisation des écarts actuariels au poste « Autres éléments du résultat global », ce qui entraîne un changement de méthode comptable car le Groupe comptabilisait auparavant les écarts actuariels directement au compte de résultat ; et
- la modification du mode de calcul de la composante financière, avec la suppression du rendement attendu des autres actifs de couverture, ce qui n'a pas d'impact sur les comptes du Groupe ;
- comptabilisation immédiate des coûts des services passés non acquis en résultat, ce qui ne devrait pas avoir d'effet significatif sur les comptes du Groupe.

2.19. Paiement en actions (IFRS 2)

Certains salariés et mandataires sociaux du groupe peuvent bénéficier de bons de souscription d'actions, de plans d'achat et de souscription d'actions et de plans d'actions de performance.

L'émission de BSAR en juillet 2013 est évaluée à la date d'attribution selon le modèle de Monte Carlo, modèle d'évaluation qui permet d'obtenir la juste valeur à la date d'attribution et prend notamment en compte différents paramètres tels que le cours de l'action, le prix d'exercice, la volatilité attendue, les dividendes attendus, le taux d'intérêts sans risque ainsi que la durée de vie du bon.

Le coût ainsi déterminé est comptabilisé en charge de personnel sur la période d'acquisition des droits, la contrepartie, en situation nette dans un compte spécifique.

Aucune charge n'est constatée pour les instruments qui ne sont finalement pas acquis, sauf pour ceux dont l'acquisition dépend de conditions liées au marché. Ces dernières sont considérées comme étant acquises, que les conditions du marché soient réunies ou pas, pourvu que les autres conditions de performances soient remplies.

Si les termes d'une rémunération réglée en instruments de capitaux propres sont modifiés, une charge est constatée a minima pour le montant qui aurait été reconnu si aucun changement n'était survenu.

Une charge est en outre comptabilisée pour prendre en compte les effets des modifications qui augmentent la juste valeur totale de l'accord dont le paiement est fondé sur des actions ou qui sont favorables d'une autre façon aux membres du personnel. Elle est valorisée à la date de la modification.

Conformément aux dispositions transitoires de la norme, seuls les plans d'options postérieurs au 7 novembre 2002 ont été comptabilisés selon le principe exposé ci-dessus et font l'objet d'une valorisation.

2.20. Provisions (IAS 37)

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, alors il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement hors bilan.

Les provisions font l'objet d'une actualisation si l'impact est jugé significatif.

2.21. Reconnaissance du chiffre d'affaires (IAS 11 ET IAS 18)

Le chiffre d'affaires correspond au montant des prestations de services réalisées par l'ensemble des sociétés consolidées du groupe et au produit des ventes de licences. Le mode de reconnaissance du chiffre d'affaires est fonction de la nature des prestations :

- **Prestation en régie**

Le chiffre d'affaires des prestations en régie est reconnu au fur et à mesure de la réalisation des prestations selon IAS 11

- **Prestations en mode projet**

Dans le cas où des contrats en mode projet sont conclus avec obligation de résultat, le chiffre d'affaires et le résultat sont enregistrés conformément à IAS 18 selon la méthode de l'avancement définie par la norme IAS 11 avec les particularités suivantes :

- quand le résultat d'un contrat peut être estimé de façon fiable, le produit et les coûts sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de l'activité du contrat à la date de clôture du bilan,
- lorsque le résultat d'un contrat ne peut pas être estimé de façon fiable, le revenu est comptabilisé à hauteur des coûts encourus s'il est probable que ces coûts seront recouverts ;
- lorsque le prix de revient prévisionnel d'un contrat est supérieur au chiffre d'affaires contractuel, une provision pour perte à terminaison est constatée à hauteur de la différence.

2.22. Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique (IAS 20)

Les subventions qui compensent les charges encourues par le Groupe sont comptabilisées de manière systématique en tant que produits opérationnels dans le compte de résultat de la période au cours de

laquelle les charges ont été encourues. Il s'agit principalement de crédits d'impôts au titre de la Recherche.

La société a consulté un cabinet spécialisé dans l'établissement des demandes de Crédit d'Impôt Recherche et a pu ainsi dégager un Crédit d'un montant de 352 milliers d'euros sur l'exercice 2013, 296 milliers d'euros sur l'exercice 2012 et 146 milliers d'euros sur l'exercice 2011.

L'impact de ce crédit d'impôt recherche sur l'exercice 2013 est reclassé selon la norme IAS 20 en déduction du coût des ventes.

2.23. Autres produits et charges

Le poste Autres produits et charges inclut les résultats sur cessions des immobilisations corporelles et incorporelles hors opérations liées à IFRS 5, les dépréciations d'actifs et les coûts de restructuration.

2.24. Endettement net et cout de l'endettement

L'endettement financier net est constitué de l'ensemble des emprunts et dettes financières courants et non courants, diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie. Le coût de l'endettement financier net est constitué des charges et des produits générés par les éléments constitutifs de l'endettement financier net pendant la période, y compris les résultats de couverture de taux d'intérêt et de change y afférents.

2.25. Impôts (IAS 12)

Les impôts différés sont constatés dans le compte de résultat et au bilan pour tenir compte du décalage temporel entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales de certains actifs et passifs.

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable. Par ailleurs, les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés antérieurement constatés en compte de résultat ou en capitaux propres, est respectivement enregistré en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

Les impôts différés sont comptabilisés respectivement en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice, selon qu'ils se rapportent à des éléments eux-mêmes enregistrés en compte de résultat ou en capitaux propres.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'il est probable que des bénéfices imposables seront réalisés, permettant à l'actif d'impôt différé d'être utilisé. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture, de sorte que celle-ci sera réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôts différés. Inversement, une telle réduction sera reprise dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si, et seulement si les filiales ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsque ceux-ci concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale et simultanément.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

Changement d'estimation sur les créances liées aux déficits reportables

Le développement favorable de nos activités en Allemagne et aux Etats-Unis nous ont conduit à modifier notre estimation sur les créances liées aux déficits fiscaux reportables dans ces deux pays. Notre estimation se fonde sur le plan d'affaire développé par le management du groupe et de ces deux pays, que le management se donne les moyens d'atteindre.

La créance liée aux déficits reportables qui a été nouvellement reconnue en 2013 comme un actif d'impôt différé s'élève à 457 milliers d'euros en Allemagne et à 1.480 milliers d'euros aux Etats-Unis.

2.26. Résultat par actions (IAS 33)

Le Groupe présente un résultat par action de base et un résultat par action dilué selon les règles édictées par IAS 33.

Le résultat par action est obtenu à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen d'actions auto-détenues et portées en déduction des capitaux propres.

Le résultat net par action dilué prend en compte le cas échéant les options de souscription et d'achat d'actions ainsi que les actions gratuites ayant un effet dilutif selon la « méthode du rachat d'actions ».

2.27. Présentation du périmètre

Les comptes consolidés de VALTECH S.A. et ses filiales au 31 décembre 2013 regroupent les comptes des sociétés dont la liste est précisée dans le tableau ci-dessous :

Pays	Périmètre	% intérêt 2013	% intérêt 2012	% intérêt 2011	Date d'acq. ou de création	Méthode de consolidation	
France	Valtech S.A.	Société mère					
	Valtech Training	100%	100%	100%	2002	Intégration globale	
	Valtech Offshore	Liquidée en 2011			100%	2003	Intégration globale
	Valtech Agency	Tupée en 2011			100%	2005	Intégration globale
	Valtech Technology Consulting (dormant)	100%	100%	100%	2006	Intégration globale	
	Valtech Axelboss	Tupée en 2011			100%	2006	Intégration globale
Grande Bretagne	Valtech UK	100%	100%	100%	1996	Intégration globale	
USA	Valtech Inc.	100%	100%	100%	1997	Intégration globale	
	Valtech Solution	100%	100%	100%	2010	Intégration globale	
	Valtech Professional Services Inc.	Cédée en 2013			2013	Intégration globale	
Suède	Valtech AB	100%	100%	100%	1999	Intégration globale	
	Overland Mobile Kommunikation (dormant)	100%	100%	100%	1999	Intégration globale	
	Klara Scandinavia AB	100%	100%	100%	2008	Intégration globale	
	Kiara	100%	100%	100%	2008	Intégration globale	
Allemagne	Valtech AG	100%	100%	100%	2000	Intégration globale	
	Valtech GmbH	100%	100%	100%	1999	Intégration globale	
	Valtech H2O GmbH	100%	100%	100%	2011	Fusionnée en 2013	
Danemark	Valtech A/S	100%	100%	100%	2000	Intégration globale	
India	Valtech India Systems Private Ltd	100%	100%	100%	1997	Intégration globale	
	Valtech India Software Services Private Limited		100%	100%	2010	Fusionnée en 2013	
Hong Kong	Valtech HK Ltd	100%	100%	100%	2000	Intégration globale	

TUP = Transfert Universel de Patrimoine

La société Coréenne Valtech Co Ltd initialement contrôlée conjointement est intégrée selon la méthode de la mise en équivalence jusqu'en Novembre 2013, date de sa cession.

NOTE 3 – LES EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE

3.1 Fusion des filiales indiennes

La filiale Valtech India Systems Private Limited (VSL) a absorbé avec effet au 1^{er} janvier 2013 la filiale Valtech India Software Services Limited (VSSL). Cette opération traduit l'intégration des équipes issues de l'acquisition ADEA à la fin de l'année 2010. Elle n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés de Valtech en 2013.

3.2. Mise en place d'un plan de Bon de souscription en actions

Valtech a émis en mai 2013 23 153 666 Bons de Souscription d'Actions Remboursables (BSAR) à un prix de souscription unitaire de 0,03€. La totalité des BSAR proposés ont été souscrits par les principaux managers et cadres salariés, le produit d'émission s'élève ainsi à 695K€. Cette émission permet le renforcement immédiat de la structure financière et vise à la renforcer à plus long terme grâce à l'exercice des BSAR (produit d'émission de 6,3 M€ en cas d'exercice de la totalité des BSAR au prix unitaire de 0,27€), afin d'assurer la poursuite du développement de Valtech. L'exercice de 8 BSAR permet d'acquérir 1 action nouvelle regroupée.

Cette opération permet également d'associer les principaux managers et cadres salariés à la stratégie du groupe et les fidéliser.

La charge comptabilisée selon IFRS 2 après une évaluation selon le modèle de Monte Carlo s'élève à 448 milliers d'euros en 2013.

3.3. Cession de la Joint Venture VALTECH KOREA

Valtech a cédé le 20 novembre 2013 sa participation de 51% dans Valtech Co. Ltd (Valtech Korea), société consolidée par mise en équivalence Valtech Co. Ltd, société de conseil IT et management, qui était codétenue par Valtech et le groupe sud-coréen SKC&C depuis une dizaine d'année. La quote-part de résultat de cette filiale comptabilisée au titre de l'année 2013 est une perte de 105 milliers d'euros, comptabilisée sur la ligne « résultat des activités cédées selon la norme IFRS 5.

3.4. Cession de l'activité Telecom au sein de VALTECH US

Valtech a cédé le 14 novembre 2013 l'activité Télécom aux Etats-Unis, préalablement isolée dans une filiale ad hoc. Cette activité non stratégique a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires de 2,3 millions d'euros (3 millions de dollars). La cession a engendré une moins-value de 921 K€, qui comprend la diminution d'une partie du goodwill d'Adea à hauteur de 805 milliers de dollars des Etats-Unis, soit 606 milliers d'euros. Cette activité n'est pas considérée comme une activité cédée au sens d'IFRS 5 et les produits et charges qui lui sont rattachés sont donc compris dans le compte de résultat consolidé du groupe jusqu'à la perte de contrôle par Valtech.

3.5. Réorganisation de l'activité en France

Une importante restructuration des activités de la filiale française Valtech Training a eu lieu au premier semestre afin de restaurer la compétitivité de l'entreprise. L'impact sur les comptes annuels est une charge de restructuration de 0,8 million d'euros, dont 0,3 million d'euros de provision pour locaux inoccupés.

Par ailleurs, l'activité opérationnelle de Valtech SA a été réorganisée pour faciliter la transformation digitale en France. L'organisation s'appuie désormais sur des pôles de compétences et non plus sur une segmentation entre les activités digitales et informatiques.

3.6. Acquisition de société ou d'activité

Au cours de l'exercice 2013, aucune acquisition de société ou d'activité n'a eu lieu.

NOTE 4 – INFORMATIONS SECTORIELLES

Au cours de l'exercice 2013, le suivi opérationnel des activités du groupe par la direction générale a été principalement basé sur un suivi géographique. Les secteurs d'activités peuvent rassembler plusieurs pays.

Chaque secteur d'activité possède sa propre direction opérationnelle et est homogène en termes de coûts de main d'œuvre et de typologie de clientèle.

Un secteur d'activité regroupe l'ensemble des activités de la zone géographique concernée: les activités de sous-traitance vis-à-vis d'autres secteurs d'activités du Groupe ainsi que les activités vis à vis de tiers externes.

Les différents secteurs d'activités du Groupe recouvrent des opérations similaires.

Une exception à ce principe, la France où deux secteurs d'activité existent : un secteur d'activité France pour les activités opérationnelles réalisées sur cette zone géographique et un secteur d'activité Corporate pour les activités de direction générale du groupe. L'information sectorielle de premier niveau correspond aux zones géographiques dans lesquelles le Groupe est implanté :

- France
- Suède
- Danemark
- Royaume-Uni
- Allemagne
- Etats Unis,
- Inde
- Corporate

Les informations sectorielles du Groupe au 31 décembre 2013 sont présentées de la manière suivante :

	31-déc.-13									Total
	France (opé.)	Suède	Danemark	Royaume-Uni	Allemagne	Etats-Unis	France (Corp.)	Autres	Elim. Interco	
Revenus avec des tiers	34 393	25 857	9 580	8 517	20 571	35 254	-	3 376	-	137 548
Revenus intercompagnies	2 069	308	461	361	165	758	-	8 868	(10 990)	-
Total des revenus	36 462	26 165	10 041	8 878	20 736	36 012	-	10 244	(10 990)	137 548
Résultat opérationnel	(591)	2 918	266	(247)	1 168	(3 188)	-	1 643	-	1 969
Goodwill (valeur nette)	2 037	767	444	-	2 042	7 53	-	2 402	-	14 846
Immobilisations	4 716	1 466	1 324	3 365	1 378	858	-	2 644	-	16 749
Total des Actifs immc	6 753	2 233	1 768	3 365	3 418	8 011	-	5 046	-	30 594
Amort. Et dépréciatio	(2 724)	(1 083)	(1 140)	(3 149)	(904)	(564)	-	(2 506)	-	(12 070)
Effectifs moyens	285	186	90	48	99	276	-	531	-	1 515

	31-déc.-12									Total
	France (opé.)	Suède	Danemark	Royaume-Uni	Allemagne	Etats-Unis	France (Corp.)	Autres	Elim. Interco	
Revenus avec des tiers	33 709	22 260	11 138	8 942	15 100	37 845	-	4 737	-	133 731
Revenus intercompagnies	1 652	281	85	248	210	201	-	6 224	(8 901)	-
Total des revenus	35 361	22 541	11 223	9 190	15 310	38 046	-	10 961	(8 901)	133 731
Résultat opérationnel	(979)	1 778	645	681	789	(3 773)	(2)	1 036	-	175
Goodwill (valeur nette)	2 037	791	443	-	2 044	8 086	-	2 826	-	16 227
Immobilisations	4 076	1 421	1 246	3 330	1 260	1 830	-	2 965	-	16 428
Total des Actifs immc	6 113	2 212	1 689	3 330	3 304	9 916	-	5 791	-	32 355
Amort. Et dépréciatio	(2 890)	(1 052)	(977)	(3 085)	(805)	(896)	-	(2 831)	-	(12 336)
Effectifs moyens	264	136	78	39	84	311	1	430	-	1 343

	31-déc.-11									Total
	France (opé.)	Suède	Danemark	Royaume-Uni	Allemagne	Etats-Unis	France (Corp.)	Autres	Elim. Interco	
Revenus avec des tiers	34 151	19 243	8 813	7 362	7 703	31 789	-	5 975	-	115 046
Revenus intercompagnies	2 122	34	29	69	80	317	2	5 933	(8 586)	-
Total des revenus	36 273	19 277	8 842	7 431	7 783	32 106	2	11 908	(8 586)	115 046
Résultat opérationnel	(917)	2 056	32	54	(969)	(3 112)	(1 899)	1 073	-	(3 682)
Goodwill (valeur nette)	2 037	762	445	-	2 043	8 246	-	2 984	-	16 517
Immobilisations	376	293	329	288	343	928	1 349	124	-	4 030
Total des Actifs immc	2 413	1 055	774	288	2 386	9 174	1 349	3 108	-	20 547
Amort. Et dépréciatio	(438)	(219)	(111)	(95)	(92)	(356)	(60)	(248)	-	(1 618)
Effectifs moyens	259	128	66	40	57	227	-	585	-	1 362

NOTE 5 – PERSONNEL

5.1. Effectif moyen

Nombre de personnes	31-déc.-13		31-déc.-12		31-déc.-11	
	Facturable	Non facturable	Facturable	Non facturable	Facturable	Non facturable
France	221	64	219	45	216	42
Etats-Unis	240	36	266	45	196	31
Europe hors France	354	69	285	53	242	49
Inde	479	52	385	45	517	67
Total	1 294	221	1 155	188	1 171	189

5.2. Sous traitants

Le groupe fait appel à de la sous-traitance dans le cadre de besoins ponctuels et spécifiques de compétences techniques et afin de pallier à des pics d'activité. Le tableau ci-dessous présente le nombre moyen de sous traitant en équivalent temps plein.

Nombre moyen de sous traitants	31-déc.-13		31-déc.-12		31-déc.-11	
	Facturable	Non facturable	Facturable	Non facturable	Facturable	Non facturable
France	54	9	25	-	34	-
Etats-Unis	125	-	130	-	163	-
Europe hors France	72	4	46	4	39	3
Inde	1	2	8	-	35	2
Total	252	8	209	4	271	5

NOTE 6 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE RESULTAT OPERATIONNEL

6.1. Charges opérationnelles

(en milliers d'euros)	31-déc.-13	31-déc.-12	31-déc.-11
Salaires	69 311	66 671	60 438
Charges sociales	15 016	15 128	13 041
Rémunérations payées en actions	448	-	-
Dépréciations et amortissements	1 922	1 922	1 617
Provisions créances clients	1 005	556	837
Autres	46 206	49 259	42 174
Total charges opérationnelles par nature	133 908	133 536	118 107
Coûts des ventes	93 543	92 587	79 609
Coûts commerciaux	8 896	11 505	9 537
Coûts administratifs	31 469	29 444	28 961
Total charges opérationnelles par destination	133 908	133 536	118 107

Au 31 décembre 2013, le poste « Autres » comprend notamment 21,1 Millions d'euros de charges de sous-traitance et 10,5 Millions d'euros de charges immobilières incluant les loyers et les charges d'entretiens afférentes.

En 2013, les crédits d'impôt recherche ont été comptabilisés en déduction du coût des ventes pour 352 milliers d'euros sur la ligne « Autres » des charges opérationnelles.

6.2. Autres produits et charges

(en milliers d'euros)	31-déc.-13	31-déc.-12	31-déc.-11
Plus ou (moins) value sur cession	(342)	-	-
Dépréciation des actifs	(76)	-	-
Coûts de restructuration	(1 179)	(374)	(680)
Autres	(75)	354	-
Total autres charges opérationnelles par nature	(1 672)	(20)	(680)

Les couts de restructuration concernent pour l'essentiel les sociétés françaises du groupe et comprennent une provision de 313 milliers d'euros comptabilisée au 31 décembre 2013 qui correspond, en application de IAS 37, à la perte cumulée sur le contrat de sous-location sur la partie des locaux du siège social de Valtech Training dont cette filiale n'a plus l'utilité, jusqu'à la fin de l'engagement de la filiale au titre de son bail.

6.3. E.B.I.T.D.A.

L'EBITDA est défini comme l'Earnings Before Interests, Taxes, Depreciation and Amortization et constitue un élément de mesure interne au groupe. L'objectif de cet élément de mesure interne est de mesurer l'impact sur la liquidité du groupe de la performance de l'activité.

L'EBITDA de la période est calculé comme suit :

- Résultat opérationnel (tel que présenté au compte de résultat) auquel sont ajoutées :
- la totalité des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles présentées dans l'état de la situation financière,
- la totalité des mouvements de dépréciations des actifs présentés dans l'état de la situation financière (comptes clients et écarts d'acquisition principalement),
- la totalité des dotations et reprises de provisions présentées dans l'état de la situation financière.

	31-déc.-13			31-déc.-12			31-déc.-11		
	Activités courantes	Activités non courantes	2013	Activités courantes	Activités non courantes	2012	Activités courantes	Activités non courantes	2011
RESULTAT OPERATIONNEL	9 640	(1 672)	1 968	195	(20)	175	(3 061)	(680)	(3 741)
Amortissements, dépréciations et provisions	(2 960)	192	(2 768)	(2 427)	559	(1 868)	(2 462)	595	(1 867)
dont coûts de ventes	(738)	-	(738)	(969)	-	(969)	(913)	-	(913)
dont coûts commerciaux	(19)	-	(19)	(67)	-	(67)	(47)	-	(47)
dont coûts de administrati	(2 203)	-	(2 203)	(1 391)	-	(1 391)	(1 502)	-	(1 502)
dont autres coûts opératio	-	(76)	(76)	-	-	-	-	-	-
dont coûts de restructurati	-	268	268	-	559	559	-	595	595
dont écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-	-
E.B.I.T.D.A	6 600	(1 864)	4 236	2 622	(579)	2 043	(599)	(1 275)	(1 874)

NOTE 7 – RESULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)	31-déc.-13	31-déc.-12	31-déc.-11
Charges d'intérêts sur dettes financières	(470)	(580)	(501)
Produits financiers	15	39	37
Coût net de l'endettement	(455)	(541)	(464)
Variation des provisions sur actifs non courants	-	-	1
Autres produits (charges) financières	(53)	(207)	(124)
Différences de change	416	(225)	(151)
Autres charges et produit financiers	363	(432)	(274)
Résultat financier	(92)	(973)	(738)

NOTE 8 – IMPOTS ET IMPOTS DIFFERES

8.1. Analyse de la charge d'impôt

La charge d'impôt de la période peut être analysée de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31-déc.-13	31-déc.-12	31-déc.-11
Produit (charges) d'impôts exigible	(1 425)	(446)	(456)
Variation des impôts différés	675	(284)	(167)
Total	(750)	(730)	(623)

8.2. Preuve d'impôts

L'impôt sur les sociétés de l'année résulte de l'application du taux effectif en fin d'exercice au résultat avant impôts au 31 Décembre 2013. L'impôt sur les sociétés théorique de l'année résulte de l'application du taux effectif en fin d'exercice de la mère (33,33% en 2012 pour VALTECH SA) au résultat avant impôts au 31 Décembre 2013.

	31-déc.-13	31-déc.-12	31-déc.-11
Résultat net	1 021	(2 097)	(5 096)
Charges d'impôt	750	730	623
Résultat des sociétés mis en équivalence	105	570	(5)
Résultat avant impôts	1 876	(797)	(4 478)
Produits (Charges) d'impôts théorique	(625)	266	1 493
Dépréciation des écarts d'acquisition	-	-	-
Autres différences permanentes	(444)	158	(190)
Différences temporaires	-	-	(6)
Utilisation de créances d'impôt sur déficits antérieurs	144	521	-
Changement d'estimation sur la recouvrabilité de la créance d'impôt	-	-	-
Activation de déficits n'ayant pas donné lieu à reconnaissance d'impôt différé antérieurement	1 260	-	(18)
Créances d'impôt non reconnues sur la période	(1 429)	(1 931)	(2 064)
Autres impôts	(56)	-	11
Effet de la différence des taux d'impôts	400	256	151
Produits (Charges) réels d'impôt	(750)	(730)	(623)
Taux effectif d'impôt	79,5%	34,8%	12,2%

8.3. Impôts différés

La ventilation par nature des impôts différés au 31 décembre 2013 se détaille comme suit :

(en milliers d'euros)	Immobilisations corporelles	Provisions et avantages au personnel	Déficits reportés en avant	Autres	Total
Valeurs nettes au 31 décembre 2010	596	-	1 435	(178)	1 853
Eléments comptabilisés en résultat	(9)	-	-	(159)	(168)
Effets des variations de change	2	-	22	(3)	21
Eléments comptabilisés en capitaux propres	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Valeurs nettes au 31 décembre 2011	589	-	1 457	(340)	1 706
Eléments comptabilisés en résultat	(159)	-	-	(125)	(284)
Effets des variations de change	(2)	-	(14)	(5)	(21)
Eléments comptabilisés en capitaux propres	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Valeurs nettes au 31 décembre 2012	428	-	1 443	(470)	1 401
Eléments comptabilisés en résultat	(71)	-	890	(144)	675
Effets des variations de change	-	-	(36)	45	9
Eléments comptabilisés en capitaux propres	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Valeurs nettes au 31 décembre 2013	357	-	2 297	(569)	2 085

L'analyse par nature des impôts différés se présente de la manière suivante :

	31-déc.-13			31-déc.-12			31-déc.-11		
	IDA	IDP	2013	IDA	IDP	2012	IDA	IDP	2011
Déficits reportés en avant	2 298	-	2 298	1 443	-	1 443	1 457	-	1 457
Autres éléments	857	(570)	(219)	428	(470)	(42)	589	(339)	249
Impôts comptabilisés	2 655	(570)	2 085	1 871	(470)	1 401	2 046	(339)	1 706

Le montant des économies d'impôt lié aux déficits reportables pour lesquels aucun impôt différé actif n'a été reconnu représentent un montant de 22.375 milliers d'euros. Seuls sont comptabilisés les impôts différés actifs pour lesquels la recouvrabilité est reconnue à travers des perspectives futures d'imputation dans le cadre d'une continuité de l'exploitation moyen terme.

Les économies d'impôts non reconnues par le Groupe se présentent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31-déc.-13	31-déc.-12	31-déc.-11
Valtech SA	16 489	13 410	13 153
Valtech Training (France)	600	249	27
Valtech Ltd	108	198	374
Valtech AG (Allemagne)	-	501	709
Valtech Inc	5 394	5 716	4 196
Valtech Systems Private Limited	-	417	764
Total	22 591	20 491	19 223

NOTE 9 – ECART D'ACQUISITION

9.1. Ecarts d'acquisition

L'évolution des écarts d'acquisition sur la période peut se présenter de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	ADEA	Synaris	H2O (1)	Majoris	Valtech A/S	ACDSI	Kiara	Total
	Usa	Allemagne		Inde	Danemark	France	Suède	
Valeurs nettes au 31 décembre 2010	8 375	992	-	3 016	444	2 037	758	15 622
Augm. sur acquisition filiale	24	-	1 410	-	-	-	-	1 434
Cession d'une filiale	-	-	-	-	-	-	-	-
Effets des variations de change	208	-	-	(389)	-	-	-	(181)
Dépréciation sur l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-
Correction	-	-	(358)	-	-	-	-	(358)
Valeurs nettes au 31 décembre 2011	8 607	992	1 052	2 627	444	2 037	758	16 517
Augm. sur acquisition filiale	-	-	-	-	-	-	-	-
Cession d'une filiale	-	-	-	-	-	-	-	-
Effets des variations de change	(520)	-	-	202	(1)	-	33	(286)
Dépréciation sur l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	(2)	-	-	-	-	(2)
Valeurs nettes au 31 décembre 2012	8 087	992	1 050	2 829	443	2 037	791	16 229
Augm. sur acquisition filiale	-	-	-	-	-	-	-	-
Cession d'une filiale	(606)	-	-	-	-	-	-	(606)
Effets des variations de change	(327)	-	-	(427)	-	-	(24)	(778)
Dépréciation sur l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Valeurs nettes au 31 décembre 2013	7 154	992	1 050	2 402	443	2 037	767	14 845

(1) Les écarts d'acquisition de Synaris et H2O ont été fusionnés au 31 décembre 2012.

Le 14 novembre 2013, Valtech Solutions (Etats-Unis) a cédé son activité télécom. L'analyse des flux de trésorerie de cette activité a permis de lui rattacher une partie de l'écart d'acquisition constaté lors de l'acquisition d'ADEA en 2010. L'écart d'acquisition affecté à l'activité télécom cédée s'élève à 606 milliers d'euros, qui vient diminuer d'autant l'écart d'acquisition d'ADEA. L'impact de cette diminution a été comptabilisé en moins value de cession.

Le 1^{er} juillet 2011, la société allemande VALTECH AG a pris le contrôle opérationnel de la société allemande H2O. 100% des titres ont été acquis par Valtech AG. La société H2O est une agence de marketing interactif sur les marchés locaux allemand, suisse et autrichien. H2O société basée à Munich conçoit et développe des campagnes, des applications de marketing on line ainsi que des plateformes de branding et d'e-commerce. Elle compte environ 30 collaborateurs. Cette acquisition a généré un écart d'acquisition de 1.051 milliers d'euros.

9.2. Test de dépréciation

Taux d'actualisation et analyse de sensibilité

Les taux d'actualisation pour la réalisation des tests de dépréciation des actifs non financiers sont les suivantes :

Paramètres d'actualisation	France	USA	Allemagne	Danemark	Suede	Inde
Taux de rémunération des actifs sans risques	4,5%	3,5%	4,1%	4,3%	4,2%	8,3%
Prime de risque de marché	5,6%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	8,3%
Prime de risque de l'UGT	2,0%	2,0%	2,0%	0,0%	0,0%	6,0%
Beta endetté	0,94	1,09	0,94	0,94	0,94	0,94
Risque pays	0,6%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	3,3%
Coût du capital	12,3%	11,0%	10,8%	9,0%	8,9%	25,4%
Taux de rémunération des actifs sans risques	4,5%	3,5%	4,1%	4,3%	4,2%	8,3%
Spread	2,5%	3,0%	3,0%	2,5%	2,5%	3,0%
Taux d'impôt	33,3%	40,0%	29,5%	25,0%	26,3%	32,5%
Coût de la dette	4,6%	3,9%	5,0%	5,1%	4,9%	7,6%
Moyenne peer Gearing	26,9%	26,9%	26,9%	26,9%	26,9%	26,9%
Ratio Dettes / capitaux propres	78,8%	78,8%	78,8%	78,8%	78,8%	78,8%
Ratio Dettes / capitaux propres	21,2%	21,2%	21,2%	21,2%	21,2%	21,2%
Coût moyen du capital	10,7%	9,5%	9,6%	8,1%	8,1%	21,6%

- Les données Risk Free rate, Peer Gearing ont comme origine « Capital IQ « Standard & poors »
- Les données Beta ont comme origine « Reuters »
- Les données Market premium ont comme origine « Damodaran USA »
- Les données spread et income tax rate sont des données de marchés.

Au 31 décembre 2012 en France le coût du capital retenu était de 11% et le coût de l'endettement avant impôt de 4,8%.

Au 31 décembre 2011 en France le coût du capital retenu était de 9,8% et le coût de l'endettement avant impôt de 4,9%.

Au 31 décembre 2013, chaque unité génératrice de trésorerie (UGT) a été testée séparément et les primes de risque propres à chaque UGT ont été fixées comme suit :

- France, Etats-Unis, Allemagne : une prime de risque spécifique à ces UGT testées a été prise en compte à hauteur de 2%.
- Pour l'Inde, la prime de risque spécifique à l'UGT est de 6%.
- Il n'y a pas de prime de risque spécifique pour les autres UGT.

Les tests ont été probants et aucune perte de valeur n'a été comptabilisée.

En 2013, la sensibilité de la valeur recouvrable à une modification d'un point du taux d'actualisation ou du taux de croissance à l'infini est la suivante :

Impact sur la valeur d'utilité de l'UGT en K€		Taux d'actualisation -1 point	Taux d'actualisation +1 point	Taux de croissance +1 point	Taux de croissance -1 point
Adea	USA	3 356 417	(2 654 538)	2 296 729	(1 819 605)
Synaris AG	Allemagne	2 467 517	(1 945 739)	1 597 533	(1 264 714)
Majoris	Inde	181 567	(164 159)	97 719	(88 671)
Valtech A/S	Danemark	1 458 973	(1 096 942)	1 028 182	(774 310)
Acdsi	France	2 521 089	(2 044 721)	2 023 770	(1 645 495)
Kiara	Suède	4 643 372	(3 489 606)	3 633 334	(2 736 214)

En 2013, la sensibilité de la valeur recouvrable à une modification d'un point du taux d'actualisation ou du taux de croissance à l'infini n'aurait pas d'incidence sur la dépréciation des écarts d'acquisition et sur le résultat de l'exercice.

En 2013, les taux d'actualisation qui équilibreraient la valeur économique des écarts d'acquisition et les valeurs comptables au 31/12/2013 sont les suivants :

Valeur minimale du taux d'actualisation avant perte de valeur		
Entité concernée	Pays	Taux
ADEA	USA	17,6%
Synaris AG	Allemagne	25,9%
Majoris	Inde	25,2%
Valtech A/S	Danemark	21,1%
Acdsi	France	130,3%
Kiara	Suède	32,9%

HYPOTHESES CLES DU PLAN D'AFFAIRE ET ANALYSE DE SENSIBILITE (IAS 36.134)

La valeur d'utilité de chaque Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) a été calculée en fonction d'hypothèses clés du plan d'affaire propre à chaque UGT. Ces hypothèses peuvent être la croissance des revenus, l'évolution des taux de marge brute, l'évolution des charges administratives ou d'autres hypothèses appropriées pour l'UGT considérée. Une analyse de sensibilité est effectuée pour mesurer l'impact de la variation raisonnablement possible d'hypothèses clés sur la valeur d'utilité de chaque UGT.

Adea (USA) :

Le plan d'affaire est établi sur une période de 4 ans. Les hypothèses clés retenues pour l'analyse de cette UGT sont la croissance des revenus, l'évolution du taux de marge brute et le taux de coûts commerciaux et administratifs par rapport aux revenus.

Les hypothèses de croissance des revenus et de taux de marge brute sont égales ou plus prudentes que les performances passées. L'hypothèse de taux de coûts commerciaux et administratifs repose sur une amélioration de 1% du taux de coûts commerciaux et administratifs.

Nous estimons au 31 décembre 2013 que la variation raisonnablement possible de ces hypothèses clés est une absence de croissance des revenus pendant toute la durée du plan d'affaires. Toutes choses égales par ailleurs, la réalisation de cette hypothèse n'entraînerait pas de dépréciation de la valeur de l'UGT.

Synaris AG (Allemagne)

Le plan d'affaire est établi sur une période de 4 ans. Les hypothèses clés retenues pour l'analyse de cette UGT sont la croissance des revenus et l'évolution du taux de marge brute. Malgré une forte croissance des revenus attendue en 2014, cette hypothèse est plus prudente que les performances réalisées en 2013. L'hypothèse de taux de marge brute repose sur une amélioration progressive de 2% du taux de marge brute à la fin du plan d'affaires justifiée par le développement des activités digitales de cette UGT.

Nous estimons au 31 décembre 2013 que la variation raisonnablement possible de ces hypothèses clés est une stabilité du taux de marge brute par rapport aux performances de 2013. Toutes choses égales par ailleurs, la réalisation de ces hypothèses n'entraînerait pas de dépréciation de la valeur de l'UGT.

Majoris (Inde) :

Le plan d'affaire est établi sur une période de 4 ans. Les hypothèses clés retenues pour l'analyse de cette UGT sont une baisse des revenus en 2014, puis à nouveau la croissance des revenus et l'évolution du taux de marge brute. L'hypothèse de croissance des revenus est plus prudente que les performances historiques. L'hypothèse du taux de marge brute est supérieure aux performances 2013 et a été établie sur la base du budget 2014.

Nous estimons au 31 décembre 2013 que la variation raisonnablement possible de ces hypothèses clés est un taux de marge brute égal à la performance de 2013 jusqu'à la fin du plan d'affaire. Toutes choses égales par ailleurs, la réalisation de ces hypothèses n'entraînerait pas de dépréciation de la valeur de l'UGT.

Valtech A/S (Danemark)

Le plan d'affaire est établi sur une période de 4 ans. Les hypothèses clés retenues pour l'analyse de cette UGT sont la croissance des revenus et l'évolution du taux de marge brute. Elles sont égales ou plus prudentes que les performances historiques (la performance ayant été affectée en 2013 par une évolution défavorable mais non récurrente des affaires au premier semestre).

Nous estimons au 31 décembre 2013 que la variation raisonnablement possible de ces hypothèses clés est une stagnation du taux de marge brute au niveau de la performance réalisée en 2013 jusqu'à la fin du plan d'affaires. Toutes choses égales par ailleurs, la réalisation de ces hypothèses n'entraînerait pas de dépréciation de la valeur de l'UGT.

Acdsi (France)

Le plan d'affaire est établi sur une période de 4 ans. Les hypothèses clés retenues pour l'analyse de cette UGT sont la croissance des revenus et l'évolution du taux de marge brute. L'hypothèse de croissance des revenus est conforme à la performance de 2013. L'hypothèse de taux de marge brute est une amélioration de 5% à l'horizon du plan d'affaire par rapport à la performance de 2013. Cette hypothèse est justifiée par le développement des activités digitales de cette UGT.

Nous estimons au 31 décembre 2013 que la variation raisonnablement possible de ces hypothèses clés est une stagnation du taux de marge brute au niveau des performances de 2013 jusqu'à la fin du plan d'affaire. Toutes choses égales par ailleurs, la réalisation de ces hypothèses n'entraînerait pas de dépréciation de la valeur de l'UGT.

Kiara (Suède)

Le plan d'affaire est établi sur une période de 4 ans. Les hypothèses clés retenues pour l'analyse de cette UGT sont la croissance des revenus et l'évolution du taux de marge brute. Elles sont égales ou plus prudentes que les performances réalisées en 2013.

Nous estimons au 31 décembre 2013 que la variation raisonnablement possible de ces hypothèses clés est une dégradation du taux de marge brute de 3% par rapport au plan d'affaires. Toutes choses égales par ailleurs, la réalisation de ces hypothèses n'entraînerait pas de dépréciation de la valeur de l'UGT.

NOTE 10 - AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Logiciels achetés	Logiciels créés pour usage	Total
Au 31 décembre 2012			
Valeurs brutes	2 391	-	2 391
Amortissements	(2 193)	-	(2 193)
Valeurs nettes au 31 décembre 2012	198	-	198
Augmentations	1 050	-	1 050
Cessions	(64)	-	(64)
Variation de périmètre	-	-	-
Différence de conversion	(5)	-	(5)
Amortissements	(99)	-	(99)
Amortissements exceptionnels	-	-	-
Autres variations	-	-	-
Au 31 décembre 2013			
Valeurs brutes	3 226	-	3 226
Amortissements	(2 146)	-	(2 146)
Valeurs nettes au 31 décembre 2013	1 080	-	1 080

L'augmentation des immobilisations incorporelles correspond d'une part à l'investissement du groupe dans son nouveau système de gestion et d'autre part à la création de nouveaux services destinés aux clients.

NOTE 11 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations dans les immobilisations corporelles peuvent se présenter de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Agencements	Mobiliers de bureau	Matériels informatiques	Autres	Location financière	Total
Au 31 décembre 2012						
Valeurs brutes	3 558	1 988	7 425	487	279	13 737
Amortissements	(2 267)	(1 399)	(5 809)	(388)	(279)	(10 142)
Valeurs nettes au 31 décembre 2012	1 291	589	1 616	99	-	3 595
Augmentations	162	134	742	65	-	1 103
Cessions	(171)	(120)	(2)	(105)	-	(398)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-
Différence de conversion	(10)	(5)	(29)	(4)	-	(48)
Amortissements	(170)	(145)	(1 310)	(30)	-	(1 655)
Amortissements exceptionnels	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	29	(29)	-	-	-
Au 31 décembre 2013						
Valeurs brutes	3 417	1 892	6 488	445	279	12 521
Amortissements	(2 315)	(1 410)	(5 500)	(420)	(279)	(9 924)
Valeurs nettes au 31 décembre 2013	1 102	482	988	25	-	2 597

NOTE 12 – ACTIFS FINANCIERS

Les variations dans les actifs financiers se présentent de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Participation dans les entreprises associées	Actifs financiers non courants	Dépôt	Autres investissements à long terme	Total
Au 31 décembre 2012					
Valeurs brutes	-	120	2 897	-	3 017
Amortissements	-	-	-	-	-
Valeurs nettes au 31 décembre 2012	-	120	2 897	-	3 017
Augmentations et reclassements	-	138	129	-	267
Cessions	-	(2)	(18)	-	(20)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Différence de conversion	-	-	(93)	-	(93)
Amortissements	-	-	-	-	-
Amortissements exceptionnels	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2013					
Valeurs brutes	-	256	2 915	-	3 171
Amortissements	-	-	-	-	-
Valeurs nettes au 31 décembre 2013	-	256	2 915	-	3 171

Les dépôts correspondent à des dépôts et cautions versés dans le cadre des locations immobilières des sociétés du Groupe.

- **Titres mis en équivalence**

Les titres mis en équivalence concernaient une prise de participation dans une société coréenne qui a été cédée sur l'exercice 2013. En application d'IFRS 5, le résultat de cette société commune a été comptabilisé en résultat des activités non poursuivies. Les données financières de cette société peuvent se synthétiser de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31-déc.-13	31-déc.-12
Actifs courants		1 857
Actifs non courants		300
Dettes courantes		2 241
Dettes non courantes		-
Revenus		7 182
Charges		(8 304)
Résultat net		(1 122)

NOTE 13 – CREANCES COURANTES

13.1. Créances clients et comptes rattachés

Les variations de l'exercice des créances clients et comptes rattachés au 31 décembre 2013 se présentent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	
Valeur nette au 31 décembre 2012	36 256
dont Valeur brute	37 217
dont Provision pour dépréciation	(961)
Variation	(5 513)
Mouvement des provisions	(372)
Différence de conversion	(664)
Variation de périmètre	-
Autre mouvements (IAS 32-39)	-
Valeur nette au 31 décembre 2013	29 707
dont Valeur brute	31 028
dont Provision pour dépréciation	(1 321)

Les créances clients net des provisions pour dépréciation au 31 décembre 2013 se répartissent par date d'échéance comme suit :

Balance âgée des créances non provisionnées	31-déc.-13	31-déc.-12	31-déc.-11
Non échues ou échues depuis moins de 30 jours	19 290	26 962	24 251
Echues depuis plus de 30 jours et moins de 60 jours	6 807	4 390	7 082
Echues depuis plus de 60 jours et moins de 90 jours	897	1 581	1 406
Echues depuis plus de 90 jours	2 713	3 323	2 891
Total	29 707	36 256	35 630

Les variations de l'exercice des provisions pour dépréciation des créances clients et comptes rattachés au 31 décembre 2013 se présentent de la manière suivante :

Mouvement des créances douteuses	31-déc.-13	31-déc.-12	31-déc.-11
Au 1er janvier	(901)	(1 145)	(419)
Provision pour créances douteuses	(647)	(181)	(856)
Créances irrécouvrables	-	178	-
Créances recouvrées pendant l'exercice	-	-	-
Reprise de provisions	264	190	174
Incidence de l'impairment	-	-	-
Ecart de conversion	23	(3)	(44)
Au 31 décembre	(1 321)	(961)	(1 145)

Le détail au 31 décembre 2013 par date d'échéance des provisions pour dépréciation se présente comme suit :

Balance agée des créances provisionnées	31-déc.-13	31-déc.-12	31-déc.-11
Non échues ou échues depuis moins de 30 jours	(374)	-	-
Echues depuis plus de 30 jours et moins de 60 jours	(39)	-	(12)
Echues depuis plus de 60 jours et moins de 90 jours	(7)	-	(2)
Echues depuis plus de 90 jours	(901)	(961)	(1 131)
Total	(1 321)	(961)	(1 145)

13.2. Autres créances

	31-déc.-13	31-déc.-12	31-déc.-11
Créances fiscales et sociales	2 036	2 115	1 972
Autres créances	1 356	775	351
Charges constatées d'avance	1 916	1 668	1 638
Total	5 308	4 558	3 961

La variation du poste Autres créances entre 2012 et 2013 correspond principalement au produit de cession de la Joint-Venture coréenne, non encore encaissé à cette date. Cette créance sera partiellement encaissée au cours de l'exercice 2014 et le sera intégralement en 2015.

NOTE 14 – CAPITAL

14.1. Capital

Au 31 décembre 2013, le capital de VALTECH S.A., d'un montant de 2.570.464,43 euros est composé de 21.224.192 actions ordinaires sans montant nominal. Il est entièrement libéré. Les variations sur la période se présentent de la manière suivante :

Nombre d'actions	31 déc. 13	31/12/2012 Regroupées	31/12/2012 Avant regroup.	31/12/2011 Regroupées	31/12/2011 Avant regroup.
Au 1er janvier	21 224 192	19 349 192	154 793 551	19 376 054	155 008 451
Augmentation de capital	-	1 875 000	15 000 000	-	-
Réduction de capital	-	-	-	(26 863)	(214 900)
Levées d'option	-	-	-	-	-
Au 31 décembre	21 224 192	21 224 192	169 793 551	19 349 192	154 793 551

Par décision du Conseil d'administration du 26 avril 2013, les actions VALTECH ont été regroupées à raison de 8 actions anciennes non regroupées pour 1 action nouvelle regroupée. Les actions anciennes ont été regroupées d'office le 27 mai 2013, à l'exception des actions anciennes formant rompus. Cette opération est sans incidence sur les capitaux propres consolidés.

Les actions nouvelles regroupées sont admises sur le marché réglementé Euronext de la bourse de Paris sous le code ISIN FR0011505163.

14.2. Actions d'autocontrôle

Le 13 juin 2013, Valtech a confié à un organisme financier la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur ses actions ordinaires cotées. A ce titre, à la date du 31 décembre 2013, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions : 1 648 titres
- Solde en espèces du compte de liquidité : 45 907 euros

Les titres détenus dans le cadre du contrat de liquidité sont privés de droits de vote. La valeur des titres d'autocontrôle ainsi détenus est de 7 milliers d'euros.

Conformément à la résolution 11 de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 mai 2011, la société a supprimé les 214 900 actions d'autocontrôles affectées au plan de souscription d'actions expirant le 29 mai 2010. Ce plan n'a fait l'objet d'aucune souscription.

14.3. Résultat de base par action et résultat dilué par action

La réconciliation entre le résultat de base par action et le résultat dilué par action peut être présentée de la manière suivante :

	Perte nette	Nombre moyen d'actions	Résultat par action
2013			
Résultat de base par action	1 073	21 221 380	0,05
Effets dilutif des stocks options		360 943	
Résultat par action dilué	1 073	21 582 323	0,05
2012			
Résultat de base par action	(2 097)	21 224 194	(0,10)
Effets dilutif des stocks options			
Résultat par action dilué	(2 097)	21 224 194	(0,10)
2011			
Résultat de base par action	(5 096)	19 359 865	(0,26)
Effets dilutif des stocks options			
Résultat par action dilué	(5 096)	19 359 865	(0,26)

14.4. Dividendes

Le Groupe n'a pas distribué de dividendes à ses actionnaires au cours des exercices 2013 et 2012.

NOTE 15 – PROVISIONS

15.1. Evolution des provisions

(en milliers d'euros)	Litiges	Loyers pour locaux inutilisés	Engagement de retraite	Autres	Total
Au 31 décembre 2011					
Dont Courant	991	529	125	-	1 645
Dont non courant	-	870	291	-	1 161
Valeurs nettes au 31 décembre 2011	991	1 399	416	-	2 806
Augmentations	98	-	274	29	401
Reprise	(206)	-	-	-	(206)
Reprise (utilisation)	-	(559)	-	-	(559)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Différence de conversion	(2)	20	-	-	18
Autres variations	-	-	-	40	40
Dont Courant	991	529	125	-	1 645
Au 31 décembre 2012					
Dont Courant	881	531	187	69	1 668
Dont non courant	-	329	491	-	820
Valeurs nettes au 31 décembre 2012	881	860	678	69	2 488
Augmentations	586	294	73	333	1 286
Reprise	(532)	-	(128)	(69)	(729)
Reprise (utilisation)	-	(559)	-	-	(559)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Différence de conversion	(9)	(20)	33	-	4
Autres variations	-	-	(41)	-	(41)
Dont Courant	926	249	294	333	1 802
Dont non courant	-	326	321	-	647
Valeurs nettes au 31 décembre 2013	926	575	615	333	2 449

15.2. Provisions pour couverture sociale, engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi.

Selon les lois et usages de chaque pays, le Groupe accorde à ses salariés des régimes de retraite, prévoyance et frais médicaux. Les régimes dépendent de la législation locale du pays, de l'activité et des pratiques historiques de la filiale concernée. Au-delà des régimes de base, les régimes peuvent être à cotisations définies ou à prestations définies et, dans ce dernier cas, totalement ou partiellement couverts par des placements dédiés (actions, obligations, contrats d'assurance ou autres formes de placements dédiés...).

- Régimes de retraite à cotisations définies

Les prestations versées dépendent uniquement du cumul des cotisations versées et du rendement des placements de ces dernières. L'engagement du Groupe se limite aux cotisations versées qui sont enregistrées en charge.

- Régimes de retraite à prestations définies

La valorisation de l'engagement du Groupe au titre de ces régimes est calculée annuellement. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel, de projection des salaires futurs et de revalorisation des rentes versées.

Les engagements postérieurs à l'emploi sont déterminés en accord avec les principes comptables présentés en note 2.17. Pour les régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, les pertes et gains actuariels sont amortis en charges.

- Couverture sociale

Suite à la restructuration courant l'année 2011 des activités du groupe aux Etats Unis d'Amérique, le programme de couverture médicale a été entièrement externalisée et les entités américaines n'ont plus à rembourser les dépenses médicales de moins de 50 000 € pour les régimes de remboursement de frais médicaux.

Afin de réaliser les évaluations actuarielles, les hypothèses de base des calculs ont été déterminées par pays, les hypothèses spécifiques (taux de rotation du personnel, augmentation de salaire) sont fixées société par société.

Les avantages sociaux sont reconnus dans les états financiers du Groupe suivant la répartition suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	France	Inde	Etats Unis	Total
Valeurs nettes au 31 décembre 2010	225	162	15	402
Couts des services rendus	66	29	-	95
Autres variations	-	(47)	(15)	(62)
Différence de conversion	-	(20)	-	(20)
Valeurs nettes au 31 décembre 2011	291	124	-	415
Couts des services rendus	200	103	-	303
Autres variations	-	(29)	-	(29)
Différence de conversion	-	(11)	-	(11)
Valeurs nettes au 31 décembre 2012	491	187	-	678
Couts des services rendus	(128)	73	-	(55)
Autres variations	(41)	-	-	(41)
Différence de conversion	-	32	-	32
Valeurs nettes au 31 décembre 2013	322	292	-	614

Au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012, les taux d'actualisation font référence au taux Ibox 20 ans. En 2011, les taux d'actualisation faisaient référence au taux de rémunération des obligations d'Etat sur une période de 20 ans (indice Reuters).

Hypothèses	31-déc.-13	31-déc.-12	31-déc.-11
Taux d'actualisation	3,2%	2,7%	4,5%
Augmentation des salaires	2,0%	2,0%	2,0%
Date de départ à la retraite	63	63	63

15.3. Provisions pour litiges

Dans le cours normal de leurs activités, les sociétés du Groupe peuvent être impliquées dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et administratives. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable.

Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du risque au cas par cas et dépend en majeure partie de facteurs autres que le stade d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque.

Un contrôle fiscal a débuté en France qui porte sur les exercices 2010 et 2011 et sur le crédit d'impôt recherche comptabilisé ou payé au cours de ces deux années. Une proposition de rectification a été faite en décembre 2013 sur le crédit d'impôt recherche qui avait fait l'objet en 2010 d'un encaissement de 2 228 milliers d'euros. La société a contesté en février 2014 l'ensemble de la proposition sur la base d'arguments de droit. La société a comptabilisé une provision correspondant à la meilleure estimation du risque selon les informations en possession du management. Par ailleurs, le contrôle des autres impositions dont la société est redevable se poursuit.

Des discussions avec un client américain ont eu lieu depuis 2010 concernant la réception définitive de prestations réalisées depuis 2007. Ces discussions n'ont pas abouti et ce client a introduit aux Etats-Unis au premier semestre 2013 une action en justice pour obtenir réparation et des dommages et intérêts. La procédure judiciaire est dans une phase préliminaire et, conformément à la pratique aux Etats-Unis, la société n'a donc pas encore reçu les documents à l'appui des demandes du client. Conseils pris, la direction de la filiale américaine, comme celle du groupe, a décidé de porter la provision pour risques affectée à cette affaire à 350 milliers de Dollars US afin de couvrir le risque estimé.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir, ou ayant eu dans un passé récent, une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société et du Groupe. Ni la société VALTECH SA ni aucune de ses filiales n'est partie à un procès ou à une procédure d'arbitrage quelconque dont la direction de VALTECH estime que le résultat pourrait raisonnablement avoir une incidence négative significative sur ses résultats, son activité ou sa situation financière consolidée.

Les reprises de provisions de l'exercice concernent notamment des reprises de litiges prud'homaux avec d'anciens employés.

15.4. Provisions pour locaux vides

La filiale française Valtech Training a conclu en juillet 2013 un contrat de sous-location sur la partie des locaux de son siège social dont elle n'a plus l'utilité. Les revenus de la sous-location sont inférieurs aux loyers à la charge de la filiale. En application de IAS 37 la perte sur ce contrat, cumulée jusqu'à la fin de l'engagement de la filiale au titre de son bail est comptabilisée en provision pour charges en 2013 pour 313 milliers d'euros.

L'évolution des autres provisions pour locaux vides est principalement liée aux reprises de provision pour la partie des loyers sur nos bureaux sous utilisés à Londres (Angleterre).

Ces provisions couvrent la totalité des loyers jusqu'à la fin des baux, minorés des sous locations potentielles si celles-ci sont jugées suffisamment probables au regard du marché local de l'immobilier.

NOTE 16 – DETTES COURANTES – NON COURANTES

16.1. Dettes non courantes

Le Groupe n'a pas eu à déclarer de dettes non courantes.

16.2. Dettes courantes

Les autres dettes courantes se présentent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31-déc.-13	31-déc.-12	31-déc.-11
Dettes fiscales et sociales	9 633	10 685	12 267
Avances clients	1 834	2 451	1 508
Produits constatés d'avance	3 046	2 769	4 366
Autres	408	544	490
Dettes courantes	14 921	16 449	18 631

16.3. Dettes Fournisseurs

La balance âgée des dettes fournisseurs se présente de la façon suivante :

Balance âgée des dettes fournisseurs	31-déc.-13	31-déc.-12	31-déc.-11
Non échues ou échues depuis moins de 30 jours	9 169	11 043	6 922
Echues depuis plus de 30 jours et moins de 60 jours	2 817	846	1 538
Echues depuis plus de 60 jours et moins de 90 jours	231	498	958
Echues depuis plus de 90 jours	814	1 104	2 615
Total	13 031	13 491	12 033

Les variations des dettes fournisseurs sur l'exercice se présentent de la façon suivante :

Mouvement des dettes fournisseurs	31-déc.-13	31-déc.-12	31-déc.-11
Au 1er janvier	13 491	12 033	11 412
Variation	(110)	1 396	456
Ecart de conversion	(350)	3	2
Variation de périmètre	-	-	242
Autres mouvements (IAS 32-39)	-	59	(79)
Au 31 décembre	13 031	13 491	12 033

NOTE 17 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE,

La trésorerie et équivalents de trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

Les placements dont l'échéance initiale est à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) autres que celles liées à des réglementations propres à certains pays ou secteurs d'activités (contrôle des changes, etc.) sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie.

Le groupe a conclu en 2012 un nouveau contrat de mobilisation de créances pour un montant maximum de 4.000 milliers d'euros (contre 3.000 milliers précédemment). Ce contrat transfère à l'établissement financier tous les risques inhérents au recouvrement. A partir du 31 décembre 2012, selon les normes IFRS (IAS 39), le financement ainsi obtenu n'est pas comptabilisé en découvert et les créances clients cédées ne figurent pas au bilan.

	31-déc.-13	31-déc.-12	31-déc.-11
Trésorerie et équivalent	5 305	3 901	6 236
Découvert	(809)	(3 564)	(2 451)
Mobilisation de créances	-	-	(574)
Total	4 496	337	3 211

NOTE 18 – DETTES FINANCIERES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

18.1. Analyse de la dette par nature

	31-déc.-13	31-déc.-12	31-déc.-11
Emprunts	68	9	1 143
Locations financières	-	-	-
Dettes financières non courantes	68	9	1 143
Emprunts	3 986	5 826	9 403
Locations financières	-	-	-
Découvert bancaires	809	3 564	3 025
Dettes financières courantes	4 795	9 390	12 428
Dettes financières totales	4 863	9 399	13 571

18.2. Analyse de la dette par échéances

	31-déc.-13	31-déc.-12	31-déc.-11
Maturité inférieure à 1 an	4 795	9 390	12 428
Maturité entre 1 et 5 ans	68	9	1 143
Maturité supérieure à 5 ans	-	-	-
Dettes financières totales	4 863	9 399	13 571

18.3. Analyse de la dette par devises

	31-déc.-13	31-déc.-12	31-déc.-11
Dettes libellées en euros	799	2 394	8 525
Dettes libellées en livres sterling	77	604	269
Dettes libellées en dollars US	3 987	6 401	4 776
Dettes libellées en Roupie indienne	-	-	-
Dettes libellées en Couronnes danoises	-	-	-
Dettes libellées en Couronnes Suédoises	-	-	-
Dettes financières totales	4 863	9 399	13 570

18.4. Analyse de la dette par taux

L'ensemble de la dette du groupe est à taux variable court ou moyen terme.
Aucune couverture de taux n'a été mise en place.

18.5. contrats de financement

La plupart des contrats de financement conclus par le Groupe contiennent les clauses habituelles en cas de défaillance ou d'évolution défavorable significative de VALTECH S.A. et de ses filiales. En vertu de ces clauses, la dégradation significative de la situation financière du Groupe peut causer l'exigibilité d'une partie significative ou même de la totalité de ses lignes de crédit.

NOTE 19 – GESTION DES RISQUES FINANCIERS ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Les principaux passifs financiers du groupe sont constitués d'emprunts et de découverts bancaires, de dettes de location financement, de dettes fournisseurs.

L'objectif principal de ces passifs financiers est de financer les activités opérationnelles du groupe. Le groupe détient d'autres actifs financiers tels que des créances clients, de la trésorerie et des dépôts à court terme qui sont générés directement par ses activités.

Le groupe n'a pas contracté de dérivés ni aucun swaps de taux d'intérêt.

19.1. gestion du risque de change

Le montant total des actifs libellés en devises autres que la monnaie du groupe (USD, GBP, SEK, DKK, INR) relatif aux sociétés situées dans la zone hors euro est synthétisé dans le tableau ci-après. Ces montants ne font pas l'objet d'une politique de couverture.

Sur l'exercice 2013, la variation des écarts de conversion comptabilisés en capitaux propres consolidés sur les actifs nets exposés au risque de change est de 708 milliers d'euros.

Répartition par devise en milliers d'euros	EUR	USD	INR	SEK	DKK	GBP	AUTRES	TOTAL
au 31/12/2013								
Actif	25 994	14 891	4 933	8 606	5 312	4 018	105	63 859
Passif hors capitaux propres	16 920	6 875	2 040	4 310	2 724	2 304	-	35 173
Position nette avant couverture (en euros)	9 074	8 016	2 893	4 296	2 588	1 714	105	28 686
Couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Position nette après couverture (en euros)	9 074	8 016	2 893	4 296	2 588	1 714	105	28 686

Le groupe est principalement exposé à l'USD. Une appréciation de 10% de l'USD entraînerait une augmentation de l'actif net converti en euro d'environ 802 milliers d'euros. Une dépréciation de 10% de l'USD entraînerait une diminution de l'actif net converti en euro d'environ 802 milliers d'euros.

19.2. Gestion du risque de taux

Au 31 décembre 2013, le groupe Valtech est exposé au risque de Taux d'intérêts à deux titres :

- **Les financements**

L'ensemble des financements du groupe Valtech sont des financements court terme indexés sur des taux court terme spécifiques à chaque pays. Le groupe Valtech encourt donc un risque de variation de taux en fonction des évolutions de chaque indice pour la partie tirée des lignes de crédits détaillé à la note 18.3

Une variation de 1% des indices à la hausse aurait un impact négatif de 49 milliers d'euros sur le résultat net avant impôt du groupe Valtech.

Le groupe n'a pas mis de couverture de taux en place.

- **Les cautions bancaires**

L'ensemble des cautions bancaires de Valtech sont des cautions bancaires indexées sur des taux fixe spécifique à chaque pays. Le groupe a donné des cautions bancaires à hauteur de 1 765 milliers d'euros.

19.3. Risque de liquidité

Le financement du groupe au 31 décembre 2013 repose sur principalement sur deux lignes de financement.

1°) Une ligne de mobilisation de créances de 4 millions d'euros conclue par Valtech SA. Ce contrat transfert à l'établissement financier tous les risques inhérents au recouvrement des créances.

2°) Un emprunt bancaire à court terme aux Etats-Unis pour un montant de 5.800 milliers d'euros à échéance 30 avril 2014, dont le renouvellement jusqu'en 2016 est à un stade avancé de négociation.

Au 31 décembre 2013, le groupe disposait de lignes de crédit non utilisées pour un montant total de 2.427 milliers d'euros.

Il n'existe à ce jour aucun élément qui pourrait indiquer que le groupe ne dispose pas des moyens de financement nécessaire à son activité.

19.4. Risque sur actions et autres placements financiers

Compte-tenu de la composition de son portefeuille de valeurs mobilières de placement, le groupe n'est pas exposé au risque de fluctuation de cours.

NOTE 20 – AVANTAGES SUR CAPITAUX PROPRES - PLAN DE BONS DE SOUSCRIPTION D’ACTIONS

20.1. Description des principales caractéristiques des plans d’options de souscriptions d’actions.

Les principales caractéristiques du plan de bons de souscription en actions en vigueur au 31 décembre 2013 sont décrites dans le tableau ci-après :

	Caractéristiques
Date d'attribution	12 juin 43
Durée contractuelle du plan	entre 4 et 5 ans
Nombres de bon de souscription émis	23 153 666
Nombre de BSA nécessaires à la souscription d'une action VALTECH	8 BSA
Période de levée d'option	du 12 juillet 2016 au 12 juillet 2018
Nombre de bénéficiaires	58
Prix de souscription (en euros)	0,03
Prix d'exercice (en euros)	0,27
Mode de règlement (cash ou capitaux propres)	Capitaux propres

Les mouvements intervenus en 2013 sur les plans de bons de souscription d’actions sont les suivants :

	Nombre de BSAR	Prix d'exercice
Bons non exercées en début de période	-	-
BSAR attribués sur la période	23 153 666	0,27
BSAR annulés/échu sur l'exercice	-	-
BSAR exercés sur l'exercice	-	-
Variation de périmètre	-	-
Différence de conversion	-	-
Autres variations	-	-
Bons non exercées en fin de période	23 153 666	0,27
Bons exercables en fin de période	23 153 666	0,27

20.2 Informations sur la juste valeur des options attribuées

Les justes valeurs ont été déterminées aux dates d'attribution respectives des différents plans à partir de deux modèles d'évaluation (Cox, Ross et Rubinstein / Monte Carlo) et en s'appuyant sur des données et hypothèses valables à ces mêmes dates.

Les principales données et hypothèses qui ont été utilisées pour réaliser ces évaluations sont les suivantes :

	Plan du 10 mai 2013 à 4 ans	Plan du 17 mai 2013 à 4 ans	Plan du 10 mai 2013 à 5 ans	Plan du 17 mai 2013 à 5 ans
Date du plan	10-mai-13	17-mai-13	10-mai-13	17-mai-13
Cours du sous jacent à la date d'attribution	0,34	0,35	0,34	0,35
Prix de souscription (en euros)	0,03	0,03	0,03	0,03
Prix d'exercice (en euros)	0,27	0,27	0,27	0,27
Volatilité attendue ⁽¹⁾	56,10%	55,90%	56,10%	55,90%
Durée de vie contractuelle du bon de souscription	4 ans	4 ans	5 ans	5 ans
Taux de rendement sans risques ⁽²⁾	0,45%	0,38%	0,62%	0,53%
Taux de dividendes ⁽³⁾	-	-	-	-
Juste valeur des bons de souscription ⁽⁴⁾	14,84	15,43	15,47	16,03

⁽¹⁾ Volatilité pondérée en fonction de l'échéancier d'exercice.

⁽²⁾ Taux de rendement sans risque (OAT de maturité 2 et 5 ans) pondéré en fonction de l'échéancier d'exercice.

⁽³⁾ Compte tenu de l'absence de d'historique de distribution et de la rentabilité actuelle de la société, il est fait l'hypothèse qu'il ne sera pas distribué de dividende à un horizon de 5 ans.

⁽⁴⁾ Juste Valeur des options pondérées en fonction de l'échéancier d'exercice.

20.3. La maturité des options de souscription d'actions

Les BSAR ont une durée variable comprise entre 4 ans et 5 ans, à l'initiative des bénéficiaires :

- Le nombre de BSAR d'une durée de 4 ans est au minimum égal à 25% (5 788 417) et au maximum de 50% des BSAR attribués (11 576 B33) ;
- La proportion de BSAR d'une durée 5 ans est par conséquent au minimum de 50% et au maximum de 75%.

L'échéance des BSAR 4 ans interviendra ainsi le 12 juillet 2017 et celle des BSAR 5 ans le 12 juillet 2018.

Les BSAR sont exerçables au cours de la dernière année de leur durée de vie :

- les BSAR 4 ans sont exerçables du 12 juillet 2016 inclus au 11 juillet 2017 inclus ;
- les BSAR 5 ans sont exerçables du 12 juillet 2017 inclus au 12 juillet 2018 inclus.

La maturité des options est égale à leur durée de vie espérée.

20.4. La volatilité du cours

Le Groupe a choisi de retenir une volatilité calculée sur un historique de 3 ans précédant l'attribution du plan et a appliqué une volatilité différente, calculée à la date d'attribution, correspondant à chacune des maturités envisagées par l'échéancier d'exercice.

20.5. Les caractéristiques du Plan

Le 10 octobre 2012, le Conseil d'administration de la société Valtech SA (ci-après, « la Société » ou « Valtech »), faisant usage de l'autorisation qui lui a été consentie par l'Assemblée générale mixte des actionnaires du 14 mai 2012, a arrêté les dispositions d'un plan de bons de souscription d'actions remboursables (BSAR), dont les bénéficiaires sont les dirigeants mandataires sociaux ou membres du Comité exécutif, et certains cadres de la Société ou de ses filiales.

Les dispositions du plan, en particulier le prix de souscription des BSAR, ont été confirmées par ce même Conseil d'administration les 6 novembre 2012 et 7 mai 2013. L'émission des BSAR, qui a fait l'objet d'une note d'opération sur laquelle l'Autorité des marchés financiers a apposé son visa le 10 mai 2013, peut se présenter de la manière suivante :

Les BSAR émis donnent droit, à l'occasion de leur exercice à des actions nouvelles de la Société, à raison de 1 action Valtech pour 1 BSAR. En raison du vote, par l'Assemblée Générale Mixte du 26 avril 2013, de l'opération de regroupement, l'exercice de 8 BSAR donnera droit à 1 Action Nouvelle Regroupée Valtech.

- Nombre maximum de BSAR à émettre : 23.153.666
- Prix de souscription : 0,03 euro.
- Prix d'exercice : 0,27 euro
- Les BSAR sont incessibles et indisponibles :
 - o les 3 premières années (soit jusqu'au 12 juillet 2016) pour la totalité des BSAR
 - o les 4 premières années pour 50% des BSAR
- Périodes d'exercice :
 - o La 4ème année (soit du 12 juillet 2016 au 11 juillet 2017) pour minimum 25% et maximum 50% des BSAR
 - o La 5ème année (soit du 12 juillet 2017 au 12 juillet 2018) pour le solde des BSAR.
- Remboursement anticipé à 0,01 euro au gré de la Société à compter du début de la 3ème année, soit à compter du 12 juillet 2015, et jusqu'à l'échéance, soit le 12 juillet 2018, et à condition que le cours de bourse (moyenne des cours d'ouverture sur les 10 séances choisies parmi les 20 qui précèdent la date d'envoi de l'avis de remboursement anticipé) représente 274% du prix d'exercice avant regroupement (soit 0,74 euro avant regroupement et 5,92 euro après regroupement). Dans l'éventualité où la Société mettrait en œuvre le remboursement des

BSAR au prix de 0,01 euro (avant regroupement), les Titulaires pourront éviter un tel remboursement en exerçant leurs BSAR. Les BSAR rachetés seront annulés.

- En cas de départ de la Société, selon le cas :

(i) si un Titulaire de BSAR a pris l'initiative de la rupture pour une raison qui n'est pas imputable à la Société ou (ii) si la Société a pris l'initiative de la rupture et l'a fondée sur une cause réelle et sérieuse ou un juste motif, étant entendu que la rupture du contrat de travail pour inaptitude, la révocation pour inaptitude, la mise ou le départ à la retraite ne sont pas considérés comme des situations de Bad Leaver, la Société pourra rembourser, dans un délai de 3 mois à compter du départ de la Société (fin de préavis en cas de préavis exécuté) les BSAR au prix de souscription auquel sera appliqué le taux EURIBOR.

(iii) En cas de décès, rupture du contrat de travail pour inaptitude, révocation pour inaptitude, mise ou départ à la retraite, le Titulaire de BSAR concerné ou ses ayants droit pourront, soit conserver les BSAR jusqu'aux périodes d'exercice puis les exercer avant l'échéance, soit les exercer par anticipation dans les 6 mois suivant le départ effectif de la Société, soit en demander à tout moment le remboursement aux conditions de (i).

L'ensemble des 23.153.666 BSAR a été souscrit, il en résulte un encaissement pour la Société d'un montant de 694 milliers d'euros sur l'exercice 2013.

- L'action sous jacente est l'action Valtech cotée sur le marché EuroNext Paris, Eurolist Compartiment C (ISIN FRO004155885). Ces actions sont cotées depuis le 12 avril 1999. Les actions seront créées au fur et à mesure de l'exercice des BSAR et feront l'objet de demandes d'admissions périodiques à la négociation. Il s'agit d'actions ordinaires qui pourront être librement cédées par le Titulaire devenu actionnaire. 3 managers se verront attribuer 67% des BSAR, les 33% restant étant répartis entre les autres managers. L'un des 3 managers, Sebastian Lombardo, est bénéficiaire à hauteur de 42% des BSAR.
- Si l'ensemble des 23.153.666 souscrits devait être exercés, il en résultera l'émission et l'admission de 2.894.208 Actions Nouvelles Regroupées représentant 12% du capital de la Société (soit 13,62% avant augmentation de capital).

20.6. Charges comptabilisées au titre des avantages sur instruments de capital

La charge totale comptabilisée en résultat en contrepartie des capitaux propres au titre des avantages sur instruments de capital s'élève à 448 milliers d'euros au 31 décembre 2013.

NOTE 21 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan peuvent se présenter de la manière suivante:

21.1. Obligations contractuelles

Les engagements liés aux locations simples peuvent être présentés de la manière suivante:

Locations	31-déc.-13	31-déc.-12	31-déc.-11
Moins d'un an	5 322	5 136	5 657
Entre un et cinq ans	6 802	10 344	13 436
Au-delà de 5 ans	-	33	-
Engagement de locations	12 124	15 513	19 093

Il s'agit principalement d'engagements liés aux locations immobilières.

21.2. Garanties données

Le Groupe VALTECH a consenti les garanties suivantes:

Garanties données	31-déc.-13	31-déc.-12	31-déc.-11
Garanties dans le cadre des baux immobiliers	1 916	2 976	3 917
Garantie de bonne fin	150	1 666	1 696
Garantie liées aux moyens de financement	4 297	6 497	5 277
Garantie d'actif liée à une cession d'activité	-	-	700
Engagement total	6 363	11 139	11 590

- **Garantie donnée dans le cadre de baux immobiliers :**
Il s'agit principalement d'une garantie bancaire consentie en Angleterre au bailleur des locaux de Londres. Cette garantie couvre la totalité des loyers résiduels. Au 31 décembre 2013, le montant de loyers dus représente 1 559 milliers d'euros.
- **Garantie donnée de bonne fin :**
Dans le cadre de certains appels d'offre, en particulier, nord américain, une garantie bancaire de bonne fin appelée « performance bond » est exigée. Une garantie avait été consentie aux Etats Unis d'Amérique au profit du client County of Durham pour un montant de 1.557 milliers d'euros. Cette garantie a été annulée en 2013.
- **Garantie donnée liée aux moyens de financement :**
Certaines lignes de crédit dont bénéficie Valtech font l'objet de garantie. Au 31 décembre 2013, la principale ligne de crédit, tirée à hauteur de 3 986 milliers d'euros, est la ligne de crédit conclue par VT Solutions aux Etats Unis d'Amérique. Cette ligne de crédit est contre garantie par les actifs de la filiale.

21.3. Clauses de variation de prix

Aucune clause de variation de prix n'a eu d'impact sur les états financiers consolidés en 2013.

Pour rappel, au 31 décembre 2011, lors de l'acquisition d'H2O, la société estimait devoir verser en 2012 et 2013 des compléments de prix à hauteur de 1.775 milliers d'euros. Ce montant était d'une part calculé sur les actions pour 1.340 milliers d'euros et les rémunérations à étaler pour 435 milliers d'euros.

Le complément de prix de 435 milliers d'euros pour les collaborateurs salariés actionnaires a été estimé à date au meilleur des connaissances de la société, et fait l'objet d'une reconnaissance en charges sur la période considérée (2012 – 2013) prorata temporis en fonction de la réalisation des conditions d'octroi.

Au 31 décembre 2012, le groupe a constaté qu'il n'aurait pas à verser la totalité des compléments de prix estimés au 31 décembre 2011. Il en résulte que le montant du complément de prix est ainsi globalement réduit de 1.775 milliers d'euros à 354 milliers d'euros et la dette comptabilisée au 31 décembre 2012 s'élève à 131 milliers d'euros.

21.4. droit individuel a la formation (DIF)

Au titre du droit individuel à la formation, pour les personnes en contrats à durée indéterminée au sein des entités françaises du Groupe VALTECH, le volume d'heures de la part ouverte mais non consommée des droits est de 14 933 heures au 31 décembre 2013 (16 576 heures au 31 décembre 2012).

21.4. Garanties reçues

Le Groupe ne détient pas de garantie octroyée par des tiers à son profit. Les garanties reçues d'établissements financiers à son profit et émise à sa demande sont présentées en garanties données.

NOTE 22 – PARTIES LIEES

22.1. Parties liées

Les transactions (incluant les honoraires de missions d'assistance spécifiques de S. Lombardo) conclues à des conditions normales de marché entre le groupe et les parties liées, sont les suivantes :

Société	Prestations	Lien	31-déc.-13	31-déc.-12	31-déc.-11
Siegco	Conseil	Actionnaire Valtech	-	-	-
Verlinvest	Conseil	Actionnaire Siegco	-	-	-
Verlinvest	Financière	Actionnaire Siegco	-	-	32
Dendrobium	Conseil	Société Sebastien Lombardo	-	-	75
Sky Jet	Conseil	Société Sebastien Lombardo	766	503	475
Executive technol	Conseil	Société Thomas Nores	515	431	500
Autres	Conseil		-	-	-
			1 281	934	1 082

22.2. sociétés mises en équivalence

Les transactions avec les entreprises sur lesquelles le groupe VALTECH exerce une influence notable et comptabilisées selon la méthode de mises en équivalence ne sont que des transactions courantes effectuées au prix du marché pour des montants non significatifs au regard de l'activité du groupe.

22.3. Rémunérations brutes allouées aux organes d'administration

Rémunération des mandataires sociaux de Valtech SA due au titre de l'exercice 2013 :

A partir de l'année 2013, les mandataires sociaux de VALTECH S.A., société mère du groupe, ont droit en cette qualité à des jetons de présence pour leur participation aux travaux du conseil d'administration. Cette rémunération n'a pas été versée en 2013 et le conseil d'administration n'a pas décidé de l'allocation des jetons de présence entre ses membres. La rémunération des mandats sociaux, au titre de l'exercice 2013 se présente de la manière suivante :

	31-déc.-13	31-déc.-12	31-déc.-11
Avantage court terme	-	-	-
Avantage postérieur à l'emploi	-	-	-
Jetons de présence	100	-	-
Avantage en nature	-	-	-
Indemnité de fin de contrat de travail	-	-	-
Charge de la période	100	-	-

Le Président Directeur Général de Valtech SA, Sébastien Lombardo, a droit comme les autres membres du conseil d'administration à des jetons de présence au titre de participation aux travaux du conseil d'administration. Cependant, le conseil d'administration n'ayant pas statué sur les modalités d'attribution des jetons de présence, aucune rémunération ne figure à ce titre dans le tableau des rémunérations perçues par M. Sébastien Lombardo. Il convient d'observer, que dans le cadre de missions d'assistance spécifique, soumise aux dispositions de l'article L225-38 du Code de commerce, des sociétés qu'il détient et ou dirige, sont amenées à facturer des honoraires. Ces honoraires sont détaillés dans la note 22.1.

	31-déc.-13	31-déc.-12	31-déc.-11
Avantage court terme	-	-	-
Avantage postérieur à l'emploi	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-
Avantage en nature	-	-	-
Indemnité de fin de contrat de travail	-	-	-
Charge de la période	-	-	-

Olivier Padiou a démissionné de son mandat de Directeur Général Délégué de Valtech SA le 21 décembre 2012. Depuis cette date, Olivier Padiou n'est donc plus mandataire social de Valtech SA. Pendant la période de l'année 2012 où Olivier Padiou était encore mandataire social, il n'a perçu ni jeton de présence, ni autre rémunération au titre de l'exercice de ses mandats sociaux. Il convient d'observer, que Olivier Padiou conservant sa fonction de directeur opérationnel, celui-ci a conservé son contrat de travail et perçoit à ce titre une rémunération. Cette rémunération est détaillée dans le paragraphe « Montants alloués aux membres du comité exécutif ».

Aucun système de régime de retraite complémentaire n'a été mis en place pour les mandataires sociaux.

Jeton de présence

Aucun jeton de présence n'a été distribué au cours de l'exercice 2011, 2012 et 2013.

22.4. Montants alloués aux organes de direction

Montants alloués aux membres du comité exécutif

Les montants alloués aux 4 membres du comité exécutif du groupe VALTECH sous forme de rémunération ou d'honoraires comptabilisés au cours de l'exercice 2013 s'élèvent à 2 395 milliers d'euros. Au titre de l'exercice 2012, les rémunérations ou honoraires comptabilisés alloués aux 4 membres du comité exécutif du groupe VALTECH s'élevaient à 1 905 milliers d'euros.

Pour l'exercice 2013, ce montant se compose de 1 564 milliers d'euros d'honoraires, détaillés dans la note 22.1 et de 831 milliers d'euros de rémunérations.

NOTE 23 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

NOTE 24 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(en milliers d'euros)	Exercice 2013		Exercice 2012		Exercice 2011	
	Deloitte & Associés	G. Drancy Fidrex	Deloitte & Associés	G. Drancy Fidrex	Deloitte & Associés	G. Drancy Fidrex
Audit						
- Commissariat aux comptes certification, examen des comptes individuels et consolidés						
Emetteur	97	50	93	48	88	46
Filiales	126	20	107	6	108	
- Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes						
Emetteur					46	
Filiales						
Sous-total	223	70	200	54	242	46
Autres prestations						
- Juridique, fiscal, social					33	
- Autres						
Sous-total	-	-	-	-	33	-
TOTAL	223	70	200	54	275	46